

LES PAPIERS DU ZIMBABWE

Un
Programme Positif
pour un

Renouveau du Zimbabwe

*Un
Programme Positif
pour un
Renouveau du Zimbabwe*

© **Les Co Sponsors des Papiers du Zimbabwe 2009.**

Tous droits réservés.

Aucune reproduction, partielle ou complète, sous quelque forme que ce soit, de cet ouvrage, ne peut être effectuée sans l'autorisation écrite des ayant-droits, à l'exception de courtes citations dans des articles ou revues.

Membres des Papiers du Zimbabwe

- Thompson Ayodele, Initiative for Public Policy Analysis, Nigeria
- Franklin Cudjoe, IMANI : The Center for Policy & Education, Ghana
- Leon Louw, Law Review Project, Afrique du Sud
- Rejoice Ngwenya, Coalition for Market & Liberal Solutions, Zimbabwe
- Temba Nolutshungu, The Free Market Foundation, Afrique du Sud
- Murray Sanderson, Zambia Institute for Public Policy Analysis, Zambia
- Alexander Sekou Sangaré, Institute for African Economics, Guinée
- Mahamadou Sinte, Le centre des Affaires Humaines, Burkina Faso
- Obianwa Ekenedilichukwu, Centre for Ethics and Technological Development, Nigeria

Co sponsors des Papiers du Zimbabwe

- Coalition for Market & Liberal Solutions, Zimbabwe
- IMANI: The Center for Policy & Education, Ghana
- Initiative for Public Policy Analysis, Nigeria
- Institute for African Economics, Guinée
- Law Review Project, Afrique du Sud
- Le centre des Affaires Humaines, Burkina Faso
- The Free Market Foundation, Afrique du Sud
- Zambia Institute for Public Policy Analysis, Zambia
- Centre for Ethics and Technological Development, Nigeria

Sommaire

Résumé	1
Un programme positif pour un renouveau du Zimbabwe	13
I. Maîtriser l'inflation	18
II. La réforme fiscale	23
III. Le commerce international	28
IV. Emanciper les pauvres en améliorant les droits de propriété	35
V. Les droits miniers	40
VI. L'eau	45
VII. Les soins de santé	50
VIII. Réduire le chômage	56
IX. Libérer l'entreprise	60
X. Les télécommunications	64
XI. Limiter les pouvoirs de l'Etat	68
XII. Maîtriser la violence	77
XIII. La liberté d'expression et les médias	82

Résumé

Les citoyens du Zimbabwe ont connu bien des souffrances durant la dernière décennie. L'espérance de vie a chuté, la majorité des gens sont au chômage, presque la moitié de la population ne dispose pas d'assez de nourriture pour s'alimenter, et les enfants souffrent de malnutrition et de maladies.

Les souffrances du peuple zimbabwéen ne sont pas la conséquence de facteurs historiques ou externes. Elles sont entièrement dues aux politiques adoptées, aux décisions prises, et aux actions menées par le gouvernement du Zimbabwe. De nombreuses personnes ont été victimes de violences perpétrées par l'Etat, l'institution qui était censée les protéger et leur fournir un cadre institutionnel dans lequel elles mèneraient des vies heureuses et productives.

Les amis africains du Zimbabwe qui ont observé les souffrances de son peuple avec inquiétude et impuissance pendant de nombreuses années souhaitent les aider du mieux qu'ils peuvent. S'appuyant sur les enseignements de l'économie politique, ils ont préparé des documents qui offrent des propositions de changements politiques qui peuvent être utilisées pour provoquer les réformes nécessaires à la transformation du Zimbabwe : ces réformes devraient lui rendre sa place légitime en tant que pays parmi les plus florissants, paisibles et prospères d'Afrique.

Quand l'opportunité de changement se manifesterà, le peuple zimbabwéen devra agir rapidement pour mettre en place des politiques qui amélioreront la vie de ses citoyens, et, de manière significative, les perspectives pour les générations futures. La croissance économique

élevée est une question de choix, pas de destinée. Elle dépend de la nature des politiques, des lois, et des institutions que le peuple d'un pays met en place pour s'assurer d'une bonne gouvernance, et de conditions économiques et sociales propices à la paix, l'opportunité économique et la prospérité.

Des idées pour la réforme

Les idées pour la réforme qui sont énumérées ci-dessous ne sont pas exhaustives. Elles sont celles qui sont généralement reconnues comme étant les plus essentielles et importantes.

1. Maîtriser l'inflation

L'hyperinflation au Zimbabwe a paralysé l'économie, a conduit à l'instabilité politique et à une fuite de cerveaux massive vers d'autres pays, et a provoqué une baisse de 80 pour cent du niveau de vie durant les dix dernières années. Mettre fin à l'hyperinflation va exiger un engagement considérable de la part des nouveaux dirigeants. C'est une tâche difficile, mais elle est aussi nécessaire si le Zimbabwe doit se ressaisir et prendre le chemin qui mène à une prospérité largement partagée au sein de sa population. Les gens ont besoin de savoir si l'argent dont ils disposent dans leur portefeuille va conserver sa valeur dans le temps si non, ils ne peuvent planifier efficacement pour le futur, ne peuvent prendre des décisions d'investir, et ne sont pas incités à épargner.

Comme d'autres pays l'ont démontré, avec des changements politiques appropriés, l'hyperinflation peut être éliminée et le pays être remis sur la route vers une monnaie stable. Vu la perte de confiance dans les dollars zimbabwéens, il faudra probablement choisir d'utiliser la devise d'un partenaire commercial majeur - pour les transactions locales et internationales - afin de rétablir des conditions économiques normales.

2. La réforme fiscale

Si le Zimbabwe souhaite attirer des investisseurs à nouveau et inciter ses citoyens à reconstruire son économie, le pays devra adopter un système fiscal moins pesant. Dans l'arène africaine, le Zimbabwe sera en

concurrence avec l'île Maurice dont le taux d'imposition sur les sociétés et sur les revenus individuels passera à 15% à partir du 1^{er} juillet 2009 - pour attirer les investissements étrangers.

Le manque de liberté économique au Zimbabwe est dû en partie à ses taux d'imposition élevés et à ses lois fiscales complexes. Le fardeau fiscal du zimbabwéen moyen s'est alourdi à cause des dépenses publiques effrénées et de l'hyperinflation. La réforme fiscale au Zimbabwe doit être radicale et forte. Les impôts doivent être réduits et les lois fiscales doivent être simplifiées. C'est ainsi que les zimbabwéens seront davantage incités à s'engager dans des activités économiques formelles ce qui agrandira la taille du « gâteau économique » et augmentera les recettes fiscales.

3. Le commerce international

Les restrictions au commerce international comme l'imposition de droits de douane ou de quotas font obstacle aux transactions volontaires et affaiblissent la concurrence. En conséquence, les pays dont les gouvernements imposent de telles restrictions ont tendance à pâtir de biens et services plus chers et de moindre qualité et la croissance économique y est moins rapide.

Quand les pays abaissent leurs barrières commerciales, ils enregistrent une croissance économique plus rapide. Quand plus de produits et de personnes franchissent les frontières géographiques, un plus grand afflux d'idées, de talents d'entrepreneurs et de technologies s'ensuit. Une meilleure intégration dans l'économie mondiale conduit aussi à une meilleure entente avec les pays avoisinants, ainsi qu'à une plus grande stabilité politique. Les pays en développement dont les gouvernements ont délibérément abaissé les barrières commerciales au cours des années 1990 ont crû trois fois plus vite que les pays en développement dont la politique

commerciale est demeurée inchangée. Le bien-être général pourrait s'accroître considérablement si l'Etat choisissait d'abaisser les barrières commerciales, de moderniser les infrastructures, et de rationaliser les procédures douanières. Le Zimbabwe a beaucoup à gagner à l'adoption du libre-échange et le plus tôt serait le mieux.

4. Les droits de propriété

Des droits de propriété bien définis, facilement exécutoires, et transférables sont déterminants pour le développement économique ; toutes les économies florissantes reposent sur une structure solide de droits de propriété. Le passage de la pauvreté extrême vers des niveaux de revenus plus élevés dans des pays aussi divers que le Botswana, le Chili, la Chine, l'Estonie et l'Inde, a été soutenu de la même manière par un renforcement du système de propriété privée.

Jusqu'au milieu des années 1990, la plupart des gens considéraient que le système de droits de propriété en place au Zimbabwe était légitime. Les tribunaux de justice faisaient respecter l'Etat de droit, et le système juridique se révélait être plus que suffisant pour résoudre les conflits. Mais cette légitimité a été entamée. Le nouveau pouvoir au Zimbabwe devra trouver des moyens pour autonomiser les gens à travers un système crédible de droits de propriété qui soit respecté, considéré comme juste, et mis en application en toutes circonstances. On peut beaucoup apprendre de l'expérience post-communiste des pays de l'Europe de l'est et de l'ancienne Union soviétique. Parmi ces pays, ceux qui ont le mieux réussi, la République Tchèque par exemple, sont ceux qui ont rapidement mis aux enchères les ressources détenues par l'Etat.

5. Les droits miniers

Le Zimbabwe dispose de ressources naturelles en abondance et durant les dernières décennies, son économie a été dominée par l'extraction de minerais. Il est primordial que le nouveau pouvoir au Zimbabwe crée une structure pour l'attribution des droits miniers qui soit respectée par le peuple et qui, dans la mesure du possible, ne soit modifiable que dans le cadre de transactions volontaires ou encore, qu'elle ne soit pas assujettie aux caprices du groupe d'individus qui se trouve être au pouvoir. Pour initier ce processus, la Loi sur l'indigénisation et l'émancipation économique doit être abrogée, et les propriétaires actuels de droits miniers doivent avoir le droit de continuer à exploiter et à tirer des profits des minerais. Le renforcement de l'ensemble existant de droits est l'option de réforme qui perturbera le moins le secteur minier, et il permettra aux droits miniers d'être attribués aux propriétaires qui leur assignent la plus grande valeur. Les ressources seront alors extraites plus efficacement, et cela garantira que le secteur minier demeure une source viable de revenus et d'emplois pour les années à venir. Si l'Etat laisse les droits miniers dans les mains de leurs propriétaires actuels, cela bénéficiera aussi aux zimbabwéens dans d'autres secteurs de l'économie.

6. L'eau

L'eau est une nécessité de la vie. Mais cela ne veut pas dire qu'elle doit être fournie par l'Etat. Sous le système public d'allocation de l'eau en vigueur, les gens doivent faire appel aux politiciens et aux bureaucrates pour des faveurs particulières afin de recevoir l'eau dont ils ont besoin. La création de droits de propriété clairs et de marchés de l'eau promet de mettre les riches et les pauvres sur un pied d'égalité. Quand les droits de propriété sur l'eau sont clairement définis, exécutoires et transférables, les gens

peuvent acheter des droits sur l'eau quand ils en ont besoin au lieu de mendier ou de soudoyer l'Etat pour de tels droits.

Si le nouveau gouvernement au Zimbabwe souhaite réellement s'assurer que les gens aient accès à des quantités suffisantes d'eau potable, et de l'eau abondante pour leur exploitation agricole ou minière ainsi que pour de nombreuses autres utilisations, il devra immédiatement éliminer les distorsions de prix. Dès que possible, il devrait permettre aux individus (les ménages et les entreprises) de détenir et d'échanger des droits sur l'eau. Et il devrait transférer la propriété et le contrôle du système d'extraction, d'assainissement et de distribution de l'eau au secteur privé, de préférence en scindant le Zwina existant en des entités plus petites et concurrentes qu'il céderait ensuite individuellement aux enchères dans le cadre d'un processus ouvert et transparent.

7. Les soins de santé

Une bonne santé est une condition préalable à l'épanouissement de l'homme. Des maladies mortelles et débilitantes empêchent cet épanouissement. Le rôle de l'Etat consiste à donner la possibilité aux gens de vivre des vies saines et productives. Cela ne signifie pas forcément que l'Etat doit fournir les soins de santé (pas plus qu'il ne doit fournir la nourriture ou le logement). Cela signifie plutôt que l'Etat devrait créer les conditions dans lesquelles le maintien d'une bonne santé est possible.

Nombre des problèmes de santé au Zimbabwe sont liés aux autres problèmes auxquels fait face le pays notamment le manque d'accès à une alimentation suffisante et à l'eau potable. Les docteurs, les infirmiers, et les pharmaciens ont des compétences qui sont très demandées dans d'autres parties du monde ; ainsi, dans le contexte de violence généralisée et d'incertitude économique prévalant au Zimbabwe, il est peu surprenant que

beaucoup d'entre eux aient émigré. C'est seulement quand l'Etat s'attaquera aux causes sous-jacentes des problèmes sociaux et économiques actuels du Zimbabwe que ces gens choisiront de rentrer et de mener leur vie au Zimbabwe. De plus, des efforts doivent être faits pour abaisser le coût de soins de santé en éliminant les barrières, telles que les taxes, les droits de douane et les réglementations sur les médicaments qui rendent ces derniers moins abordables et conduisent à un accroissement de l'utilisation des médicaments contrefaits.

8. Réduire le chômage

Le Zimbabwe souffre actuellement de niveaux de chômage élevés. Cette situation est en grande partie la conséquence des problèmes économiques d'ensemble auxquels fait face le pays. Mais la situation est exacerbée par des réglementations censées « protéger » les employés. S'il est difficile de licencier les employés, les entreprises seront moins incitées à recruter, et ce pour deux raisons : d'abord, les compétences et l'aptitude à l'emploi des employés potentiels ne sont pas véritablement connues avant l'embauche ; s'il est difficile de licencier les employés, les employeurs vont seulement recruter les postulants idéaux ; ensuite, une fois recrutés, un postulant sera peu incité à donner le meilleur de lui-même s'il sait qu'il ne pourra pas être licencié.

Les réformateurs doivent œuvrer pour un retour à des conditions économiques normales en maîtrisant l'hyperinflation et en menant d'autres réformes essentielles. Mais, ils devront aussi éliminer les obstacles à l'entrée sur le marché du travail. La réforme la plus importante dans cette direction consistera à rendre aux employés et aux employeurs leurs droits contractuels : ils doivent avoir le droit de passer des accords volontaires les uns avec les autres suivant des termes mutuellement acceptables.

9. Télécommunications

Les télécommunications revêtent une importance fondamentale dans le monde moderne. Les sociétés dans lesquelles les citoyens peuvent communiquer librement et à peu de frais les uns avec les autres tendent à être plus libres et à bénéficier d'une croissance économique plus rapide que les sociétés dans lesquelles les communications sont restreintes et coûteuses.

Il est possible de remédier aux défaillances du système de télécommunications du Zimbabwe dans une grande mesure en associant la privatisation des services à la minimisation du contrôle et de l'intervention de l'Etat dans l'industrie. Bien qu'il faudra de nombreuses années pour que le système de télécommunications du Zimbabwe atteigne le niveau des systèmes des pays développés, le processus sera grandement accéléré si l'industrie privée prend le relais. Ceci entraînerait une baisse des coûts pour les consommateurs, garantirait un meilleur accès pour les personnes dans les zones rurales, encouragerait l'innovation, et stimulerait la croissance économique.

10. Libérer l'entreprise

Quel que soit le pays considéré, les entreprises peuvent s'y épanouir plus ou moins et, par conséquent, l'économie dans son ensemble peut plus ou moins croître suivant les lois qui y sont en vigueur. Les bonnes lois, telles que la protection des droits de propriété et l'exécution des accords contractuels volontaires, favorisent l'épanouissement des entreprises. De mauvaises lois, telles que des réglementations autoritaires et l'exécution arbitraire ou discriminatoire des contrats, encouragent la corruption et sapent l'esprit d'entreprise.

Les réglementations des affaires au Zimbabwe sont actuellement confuses, arbitraires et coûteuses ; elles empêchent le lancement d'entreprises, repoussent les investisseurs étrangers, réduisent la productivité et font baisser les salaires. Pire, la plupart des entrepreneurs choisissent d'éviter les réglementations en opérant dans le secteur informel non réglementé, non imposé, et donc illégal. Les réformateurs doivent en priorité apporter des changements considérables au climat dans lequel les entrepreneurs et les entreprises opèrent si le Zimbabwe souhaite attirer des entrepreneurs de nouveau dans le secteur formel et ainsi initier le processus de croissance économique - sans parler de l'amélioration des finances publiques qui s'ensuivrait.

11. Limiter les pouvoirs de l'Etat

Fixer des limites aux pouvoirs de l'Etat et de ses représentants est un préalable nécessaire à la paix, à la stabilité, à l'établissement de la société civile, et à la croissance économique. L'ancien Empire Munhumutapa du Grand Zimbabwe était une confédération dans laquelle les pouvoirs de l'élite étaient limités, la gouvernance partagée, et la prise de décision délibérative et consensuelle. Le système économique était ouvert et les citoyens jouissaient d'un niveau élevé de liberté politique. Le nouveau Zimbabwe devra passer par la redécouverte de cet héritage et l'introduction d'une constitution qui limite les pouvoirs de l'Etat.

Les contenus spécifiques d'une nouvelle constitution ne peuvent être discutés par des conseillers extérieurs. Néanmoins, il est utile de constater que les contraintes constitutionnelles suivantes ont été plus ou moins efficaces dans d'autres pays quand il s'est agi de limiter les pouvoirs de l'Etat : des processus budgétaires transparents, des règles budgétaires claires, un attachement à l'Etat de droit que se charge de faire respecter un

système judiciaire indépendant des autres branches de l'Etat, des mandats limités pour l'exécutif, et un pouvoir de veto législatif sur les actions militaires.

12. Maîtriser la violence

Si on leur donnait le choix, peu de gens choisiraient de vivre dans une société marquée par une violence endémique. Dans de tels endroits, la vie se caractérise par une peur presque permanente. Outre le fait d'autoriser l'autodéfense plus rigoureuse, des réformes constitutionnelles qui renforcent les droits des accusés devraient être menées afin de protéger les citoyens contre les abus policiers. Le droit d'*habeas corpus* et le droit à un procès équitable qui ont disparu dans le Zimbabwe moderne devraient être restaurés. Afin que le nouveau zimbabwéen réussisse à réduire la violence, la criminalité et les violations arbitraires des droits individuels, il faudra rétablir ces garde-fous pour les individus.

L'Etat devra aussi œuvrer pour réformer la police. L'ancienne force de police sera largement considérée comme corrompue, mais se débarrasser d'elle soulèvera de sérieux défis de réforme. Avant d'entreprendre la réforme de la police du Zimbabwe, il peut être utile d'étudier comment s'est opérée la transition post-communiste en Europe centrale et dans les anciens pays de l'Union soviétique. De nombreux officiers de police de l'ère communiste ont été maintenus en poste par les nouveaux gouvernements de réforme. Cependant, il était clairement spécifié que la corruption et les délits ne seraient nullement tolérés. Les infractions étaient passibles de peines d'emprisonnement et de suspensions de la force de police. La tolérance zéro associée à des sanctions sévères pour les officiers de police a conduit à une amélioration du comportement des policiers en Europe de l'Est, et ces mesures pourraient s'avérer efficaces au Zimbabwe.

13. La liberté de parole et les médias

Peu de droits sont plus fondamentaux et plus essentiels à notre bien-être que le droit à la liberté de parole et à la liberté d'expression. Quand les personnes peuvent exercer leurs droits à la liberté de parole et d'expression en toute quiétude, diverses idées et expériences de modes de vie fleurissent. De plus, la liberté de parole et d'expression garantit aussi aux citoyens le droit de mettre en question leur gouvernement. La liberté d'exprimer leurs préoccupations concernant les politiques étatiques agit comme une contrainte importante sur les gouvernements car ces politiques seront rendues publiques et les politiciens en seront redevables.

La liberté de parole et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres médias, la liberté de recevoir et de communiquer des informations ou des idées, et la liberté académique, doivent être garanties dans la nouvelle constitution du Zimbabwe.

Les médias devraient être complètement privatisés, ce qui signifie que l'Etat ne devrait en conserver aucune propriété ni avoir de représentants qui participent à la direction des journaux, des réseaux radiophoniques, ou des stations de télévision. Si les médias sont libres de l'influence de l'Etat, ils seront incités à donner des informations exactes concernant les politiques gouvernementales aux gens ; les médias d'information se concurrenceront alors pour attirer les consommateurs en fournissant une information mise à jour et détaillée.

Ces réformes ne sont pas exhaustives, mais elles constituent la meilleure chance dont disposent les zimbabwéens pour un futur fait de stabilité, de paix, de liberté, et de prospérité.

*Un
Programme Positif
pour un
Renouveau du Zimbabwe*

Un programme positif pour un renouveau du Zimbabwe

Durant la dernière décennie, presque tous les pays au monde ont bénéficié de la croissance économique. Au fin fond de l'Afrique subsaharienne cependant, les zimbabwéens ont vu leur revenu par tête baisser de plus de deux tiers. Les indicateurs économiques traditionnels montrent que parmi tous les pays pour lesquels des données comparables existent, le Zimbabwe est celui qui a enregistré la plus mauvaise performance économique.

La chute des revenus a provoqué des souffrances considérables. Par exemple, depuis 1998, l'espérance de vie moyenne des zimbabwéens est passée de 55 à 35 ans. Plus de 80 pour cent de la population adulte est au chômage. Presque la moitié de l'ensemble des zimbabwéens est exposée à la malnutrition et à la famine. Par rapport aux moyennes de Afrique subsaharienne, les enfants au Zimbabwe font face à des taux de mortalité plus élevés, souffrent davantage de malnutrition, et sont aussi ceux qui subissent les pires formes de retards de croissance. Les enfants qui parviennent à l'âge adulte ont plus de chances de souffrir de maladies, et sont confrontés aux menaces constantes de violences d'origine politique avec la caution de l'Etat.

La médiocre performance économique du Zimbabwe a aussi conduit à l'instabilité politique. Les manifestations se sont révélées fatales ; les activistes de l'opposition ont été emprisonnés et assassinés, et quelques unes des libertés considérées parmi les mieux acquises ont été restreintes par des législations partisans. En dépit de la frustration grandissante des citoyens ordinaires, l'élite dirigeante corrompue à Harare s'est accrochée au pouvoir en imposant la loi martiale, en contrôlant et en censurant les médias, et en interdisant toute manifestation d'opposition.

Beaucoup prétendent que ce sont les sanctions imposées par les Etats occidentaux au Zimbabwe qui sont la cause de son économie vacillante ; or, il existe peu d'arguments pour soutenir cette thèse. En fait, elle est de toute évidence fautive : le déclin économique du Zimbabwe et le règne de la corruption ont précédé les sanctions de plusieurs années ; les sanctions ne peuvent donc en aucun cas avoir provoqué la crise. Au lieu de pointer l'Occident du doigt, les dirigeants du Zimbabwe devraient se regarder dans un miroir et admettre que la plupart de leurs problèmes sont le résultat de politiques malavisées. Renverser ces politiques néfastes et les incitations perverses qu'elles ont créées nécessite donc de se tourner vers l'intérieur pour y trouver les moyens de réformer l'économie.

A un moment donné, la prédominance actuelle du ZANU-pf de Robert Mugabe au sein du gouvernement du Zimbabwe va se dissiper et laisser le champ libre pour des réformes soutenues. Quand cette opportunité se présentera, les zimbabwéens devront agir rapidement pour redécouvrir l'Etat de droit, imposer des garde-fous à l'Etat et accorder aux citoyens les droits économiques et politiques les plus fondamentaux.

Cette contribution tente d'offrir aux réformateurs zimbabwéens un plan détaillé pour la réforme. Elle se fonde sur l'idée suivante : pour que s'opère le renouveau du Zimbabwe, les réformateurs doivent s'engager à réduire l'intervention de l'Etat dans l'économie, de telle sorte que les individus disposent de plus grandes libertés économiques, personnelles, et politiques. La thèse selon laquelle un gouvernement plus limité permet un développement plus rapide et une plus grande stabilité politique est aujourd'hui communément acceptée dans toutes les branches de sciences économiques et de sciences politiques. Ce nouveau consensus s'appuie sur des théories solides, les expériences concrètes d'autres pays qui ont libéralisé leur économie et bénéficié de la croissance économique, ainsi que sur un corpus grandissant d'analyses statistiques. Le nouveau consensus soutient que des gouvernements limités et transparents qui

respectent l'Etat de droit contribuent de manière positive au bien-être général.

Dans ce travail, nous abordons quelques uns des domaines de la vie zimbabwéenne qui nécessitent d'être réformés en priorité. Dans les sections I à III, nous discutons les réformes économiques clés nécessaires dans le domaine de la politique monétaire, de la politique fiscale, et du commerce international. S'il fallait isoler le facteur unique qui a le plus contribué à l'effondrement du Zimbabwe, ce serait l'inflation ; nous soutenons que le gouvernement zimbabwéen devrait abandonner l'émission de monnaie. Les impôts sont élevés et opaques au Zimbabwe ; nous proposons un impôt sur le revenu à taux unique et argumentons en faveur de la réduction du nombre total d'impôts différents. Les barrières commerciales sont aussi élevées au Zimbabwe et les procédures douanières entravent les flux commerciaux. En même temps que l'adhésion progressive du pays aux zones de libre échange, nous proposons l'abaissement des barrières commerciales et de meilleures incitations pour les officiers de douane. Dans les sections IV et V, nous discutons le rôle que pourraient jouer les droits de propriété dans le renouveau du Zimbabwe. Dans la section IV, nous proposons une privatisation généralisée des droits *de facto* comme moyen de rendre autonomes les gens démunis. Dans la section V, nous soutenons que des impôts moins élevés sur les droits miniers et la suppression de la Loi sur l'indigénisation et l'émancipation économique pourraient favoriser davantage d'investissements directs étrangers dans le secteur minier. Les sections VI et VII plaident en faveur de la libéralisation des marchés de l'eau et des soins de santé. Les pénuries d'eau au Zimbabwe pourraient aisément être résolues si des droits de propriété sur l'eau étaient assignés et les prix de l'eau étaient déréglementés. Le système des soins de santé au Zimbabwe peut être

amélioré en réduisant les taxes d'importation sur les produits pharmaceutiques et les réglementations. Les sections VIII à X expliquent pourquoi la déréglementation du marché du travail, des entreprises et des communications est nécessaire pour le renouveau du Zimbabwe. Des lois du travail coûteuses sont une des causes du chômage car elles augmentent les coûts d'embauche pour l'employeur ; nous soutenons que la plupart de ces lois sont futiles et devraient être supprimées. En ce qui concerne les délais dûs aux réglementations et autres formalités nécessaires pour obtenir une licence, le Zimbabwe est un des pires endroits au monde pour lancer une entreprise ; nous proposons la rationalisation de la réglementation des affaires ainsi que l'ouverture d'un guichet unique pour la création d'entreprise. Le système de communications du Zimbabwe est obsolète et lourdement centralisé ; il devrait être privatisé et les étrangers devraient se voir accorder le droit d'accéder aux marchés du Zimbabwe afin de créer une concurrence synonyme d'efficacité accrue. Dans les trois dernières sections (les sections XI à XIII), la contribution se concentre sur les réformes politiques et juridiques. Des mesures doivent être prises pour limiter le pouvoir de l'Etat en faisant respecter l'Etat de droit ; la violence doit être réduite en améliorant la transparence et en permettant aux individus de se protéger plus eux-mêmes ; et la liberté de parole doit être garantie à tous les zimbabwéens sous la forme d'un ultime contrôle sur le pouvoir de l'Etat.

La réforme économique nécessite une planification minutieuse ainsi que la participation du public au processus. Cette contribution fournit aux réformateurs zimbabwéens un plan pour le renouveau de leur pays ; elle fournit aussi aux courageux citoyens zimbabwéens, qui ont osé s'ériger contre un leadership illégitime et immoral, l'information dont ils ont besoin pour remettre leur pays sur les rails de la paix et de la prospérité.

I. Maîtriser l'inflation

L'inflation détruit le pouvoir d'achat des individus. Elle détruit leur épargne et entame leur volonté d'investir. Elle encourage les gens à utiliser tout leur argent pour acheter des biens « réels », tels que la nourriture ou l'or. Elle rend les prêts à long terme moins profitables pour les créanciers car il est plausible que l'argent remboursé sur les prêts éventuels vaudra moins que l'argent qui a été prêté en premier ressort. Une inflation imprévisible aggrave la situation car il est difficile dans ces conditions d'établir des taux d'intérêt équitables.

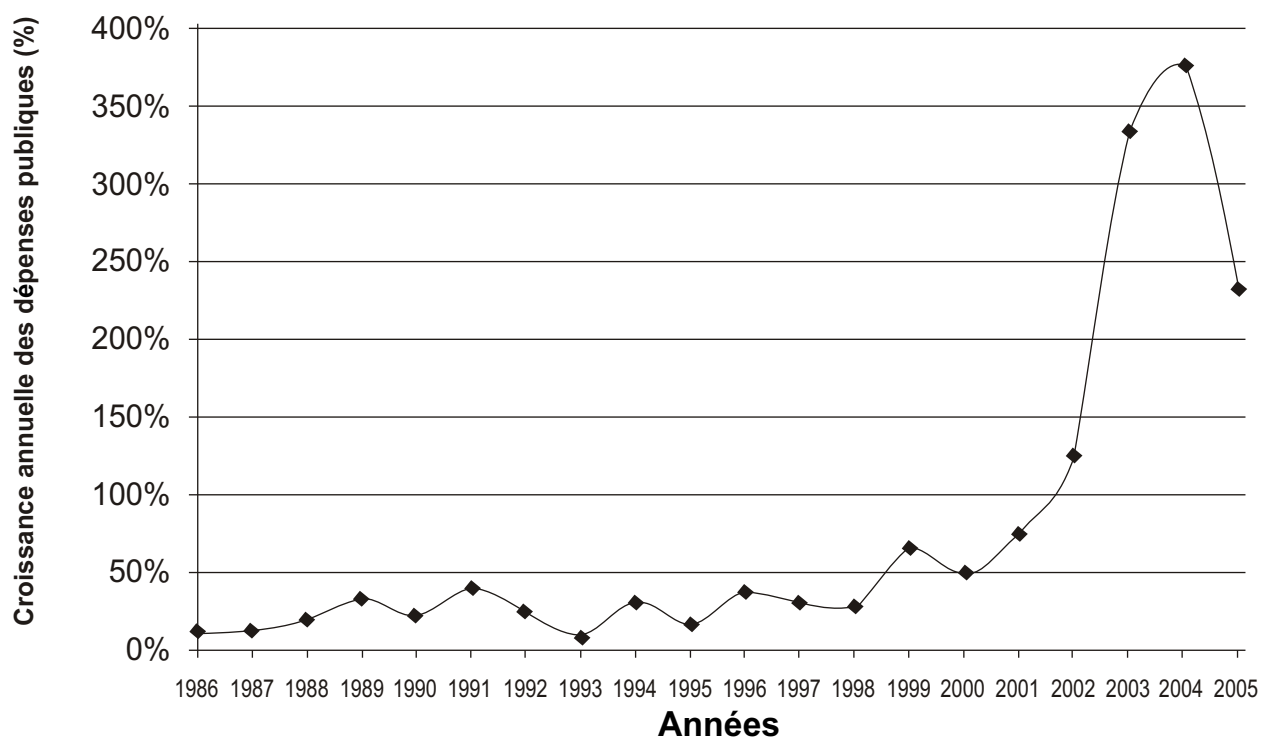
L'inflation lèse à la fois les consommateurs et les producteurs. Elle accroît l'incertitude propre aux affaires, et rend la comptabilité d'entreprise plus difficile à tenir car les entreprises ont du mal à déterminer si les prix plus élevés de leurs produits sont la conséquence d'une demande plus forte ou s'ils sont le reflet d'une hausse générale des prix.

En hyperinflation (quand les taux d'inflation excèdent *50 pour cent par mois*), les ménages et les entreprises font face à des coûts d'inflation encore plus extrêmes. Les taux d'intérêt s'accroissent rapidement et les entreprises ont peu tendance à emprunter. Malgré la hausse des taux d'intérêt, les individus n'épargnent pas car ils s'attendent à ce que l'inflation future anéantisse les rendements de leur épargne. Avec une inflation élevée dans le passé, les gens en viennent à anticiper une inflation élevée dans le futur ; en conséquence, ils s'empressent d'utiliser leur devise locale pour acheter des devises plus fortes ou des biens « réels ».

Depuis 1997, le Zimbabwe a subi une hausse cumulée des prix de 3,8 milliards de pour cent. La cause de cette hyperinflation est l'émission excessive de monnaie par la Banque centrale du Zimbabwe, la Reserve Bank of Zimbabwe (RBZ). La RBZ a imprimé autant de monnaie car le ZANU-PF lui a ordonné de le faire afin de financer les programmes du parti

sans avoir à mobiliser de fonds. Les dépenses publiques exprimées en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) au Zimbabwe ont augmenté de 20,7 pour cent en 2002 à 53,5 pour cent en 2006, et il était estimé par UBS Warburg avoir atteint 67 pour cent en 2007. Au fur et à mesure que la taille du gâteau s'est rétrécie au Zimbabwe, la part de l'Etat s'est accrue, et comme nous pouvons voir dans la Figure 1, la croissance de l'ensemble des dépenses publiques au Zimbabwe a été assez rapide. La baisse apparente des dépenses publiques entre 2005 et 2006 est illusoire car le graphique mesure le pourcentage annuel de changement dans les dépenses publiques ; le fait que le taux de croissance des dépenses publiques du Zimbabwe ait ralenti pour passer de 350 pour cent en 2005 à plus de 200 pour cent en 2006 mérite à peine d'être célébré. Le taux actuel demeure bien trop élevé.

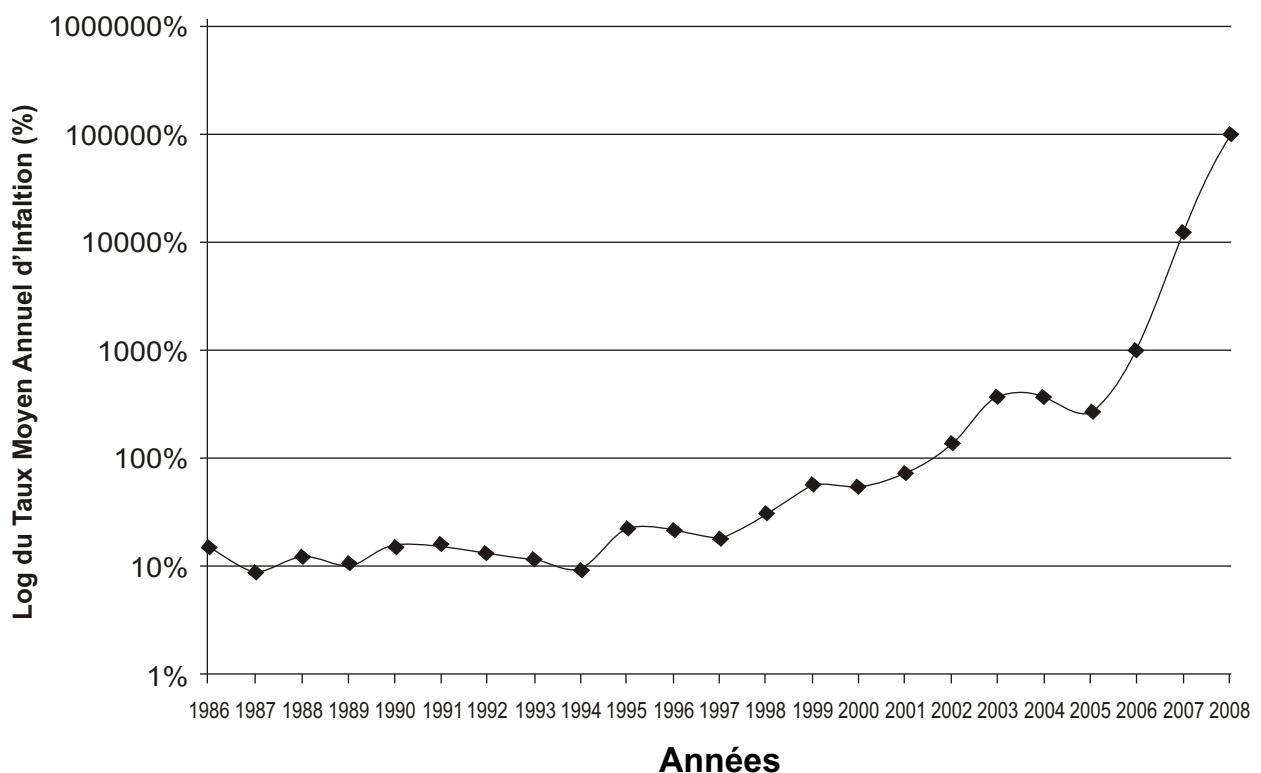
Figure 1: Zimbabwe, Croissance Annuelle des Dépenses Publiques, 1986-2005 (En devise locale courante, %)



Source: World Development Indicators, 2008

Les déficits fiscaux colossaux et la croissance rapide des dépenses publiques ont été causés par l'escalade d'interventions dans l'économie zimbabwéenne, depuis les fameuses « réformes foncières » jusqu'aux impôts aléatoires et prédateurs. Un cercle vicieux a été instauré : les politiques néfastes ont étouffé l'activité économique, ce qui a conduit à une chute des recettes de l'Etat et l'a incité à augmenter les impôts. Mais parallèlement, le gouvernement a augmenté les dépenses publiques pour essayer de s'assurer le soutien des circonscriptions électorales clés. Au final, les revenus ont encore plus baissé. Au fil du temps, la seule option qui demeurait pour le gouvernement du Zimbabwe était de prendre le contrôle de la RBZ et de lui ordonner d'imprimer de la monnaie, ce qui a eu pour effet de réduire la valeur de la dette publique (c'est ce qu'on appelle « monétiser » le déficit budgétaire).

Figure 2: Zimbabwe, Inflation Annuelle Moyenne, 1986-2008



[Source: John Robertson]

La Figure 2 met en perspective l'hyperinflation au Zimbabwe. L'inflation a été élevée au Zimbabwe durant de nombreuses années, mais les hausses de prix antérieures paraissent dérisoires par rapport à celles observées depuis 2006. L'hyperinflation a paralysé le pays, conduit à des troubles politiques et à une fuite massive des cerveaux vers d'autres pays, et elle a également engendré une baisse de 80 pour cent du niveau de vie durant les dix dernières années.

Le nouveau pouvoir devra faire preuve d'une détermination sans faille pour mettre fin à l'hyperinflation au Zimbabwe. Une telle réforme est difficile à mettre en œuvre, mais elle est absolument nécessaire si le Zimbabwe veut se ressaisir et emprunter le chemin qui mène à une prospérité largement partagée par sa population.

Si le futur Gouvernement d'unité nationale (GNU) s'engage à réformer le pays, il doit avant toute chose cesser de faire fonctionner la planche à billets. Parallèlement, il doit restreindre les activités quasi-budgétaires de la RBZ et introduire des réformes budgétaires afin d'aborder les problèmes économiques et financiers catastrophiques auxquels le pays est confronté.

Historiquement, les situations d'hyperinflation ont cessé quand les gouvernements ont mis fin à l'impression de monnaie et ont introduit des réformes fiscales. Considérons, par exemple, l'hyperinflation des années 1920 en Europe centrale et orientale. Après avoir subi une hyperinflation qui, à un moment donné, a vu les niveaux de prix augmenter de plus de 30 000 pour cent en un mois, chaque pays choisit de retirer sa monnaie de la circulation. Une fois l'ancienne monnaie retirée de la circulation, une nouvelle monnaie fut créée et des réformes budgétaires solides furent introduites.

Les gouvernements d'Europe centrale et orientale réduisirent les dépenses publiques, créant ainsi des excédents budgétaires. Ces excédents leur permirent de rembourser les dettes sans imprimer de monnaie. Le cycle désastreux d'impression de monnaie pour financer les déficits, de baisses de revenus, et de nouvelles impressions de monnaie fut stoppé. A son tour, l'embellie budgétaire aida à rétablir l'indépendance de chaque banque centrale. La réforme monétaire en Europe centrale et orientale ne fut pas entreprise isolément, mais fut plutôt accompagnée par une réforme budgétaire d'envergure.

De la même manière, la réforme monétaire au Zimbabwe ne peut être entreprise sans une réforme budgétaire. Les leaders et le peuple du Zimbabwe devraient s'inspirer de la manière dont d'autres pays ont mis fin à l'hyperinflation et tenir compte des mesures directes qui doivent être prises pour mettre un terme à leur inflation. Premièrement, réduire les dépenses publiques. Deuxièmement, cesser l'impression de monnaie. D'autres réformes économiques contribuant aussi à améliorer les finances publiques sont la réforme fiscale, la réforme des réglementations, la réforme du marché du travail, et la réforme juridique ; elles sont discutées dans les sections II, VIII, IX et XI.

II. La réforme fiscale

L'impôt a pour finalité de mobiliser les fonds nécessaires pour financer les biens et les services publics dont la prestation est proprement du ressort de l'Etat. Parmi les exemples de tels biens et services, on peut citer le financement de la modernisation des infrastructures, telles que les routes, et des « biens publics » comme la défense. Quand les dépenses publiques se limitent aux domaines essentiels et les impôts sont maintenus à un faible niveau tout en étant prévisibles et transparents, les pays ont tendance à jouir d'un taux de croissance économique plus élevé. Des impôts moins élevés permettent aux travailleurs de retenir une plus grande partie de leur revenu, encouragent l'épargne et insufflent un supplément d'esprit d'entreprise. Des impôts faibles suscitent aussi davantage de philanthropie, une société civile plus riche, et plus de capital social.

Au Zimbabwe, les impôts tendent à être élevés et hautement imprévisibles. Cela crée des distorsions dans l'économie et brouille les décisions d'épargne et d'investissement. Les taux d'imposition ne sont pas élevés au Zimbabwe parce que les représentants de l'Etat cherchent à promouvoir le bien public, mais plutôt parce qu'ils essaient de modifier la répartition des richesses - sanctionnant au passage les groupes qui leur sont peu sympathiques-, et de servir d'autres fins politiques. Quand les représentants de l'Etat utilisent la politique fiscale pour poursuivre leurs propres fins particulières, l'Etat de droit est remis en cause et des distorsions sont créées sur le marché. De plus, le lourd fardeau fiscal rend les gens cyniques envers l'Etat, et les conduit à dépenser beaucoup de leur temps productif à trouver des moyens de frauder le fisc.

Comparés aux autres pays de l'Afrique subsaharienne et aux autres pays en développement, les taux d'imposition au Zimbabwe sont assez élevés. Le taux d'imposition sur la tranche la plus élevée de revenu est de

47,5 pour cent et les profits des sociétés sont taxés à un taux de 37 pour cent. D'autres taxes comprennent une surtaxe SIDA de 3 pour cent sur toutes les taxes, une taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et une taxe sur les gains en capital. Durant la dernière année, l'ensemble des recettes fiscales exprimées en pourcentage du PIB était de 32,6 pour cent.

Les niveaux élevés d'imposition au Zimbabwe sont en partie la conséquence d'un cercle vicieux. L'expropriation par l'Etat des entreprises productives (telles que les fermes) doublée de réglementations arbitraires et discriminatoires ont rendu l'économie formelle, imposée, peu attrayante. Ce rétrécissement de l'assiette fiscale renforcé par la baisse du revenu par tête a provoqué une baisse des recettes fiscales. Mais au lieu de réduire les dépenses publiques, l'Etat a choisi de répondre en augmentant les impôts et en monétisant son déficit à travers l'impression de monnaie. Ceci a conduit à une réduction supplémentaire des recettes de l'Etat car les entrepreneurs et les travailleurs se sont déplacés vers le secteur informel de l'économie pour éviter de faire des affaires en dollars zimbabwéens dépourvus de valeur et de payer des impôts qui rendraient leur labeur infructueux autrement.

Les niveaux d'imposition en hausse au Zimbabwe sont aggravés par l'hyperinflation qui frappe le pays. Durant les périodes économiques normales, des taux marginaux d'imposition élevés sur le revenu découragent l'investissement et l'activité entrepreneuriale. Les taux marginaux d'imposition élevés au Zimbabwe ont des conséquences encore plus dramatiques car l'hyperinflation engendre la hausse de tous les prix, y compris les salaires ; avec la hausse des salaires nominaux, de plus en plus de gens sont assujettis au taux d'imposition de 47,5 pour cent. Il va de soi que les hausses apparentes de revenus ne sont rien d'autres que la conséquence de l'inflation ; elles ne sont pas ce que les économistes

appellent des augmentations « réelles » de la capacité de gains d'une personne. Pris en conjonction donc, l'hyperinflation et les taux marginaux d'imposition élevés agissent comme une double imposition sur les revenus des personnes.

En plus des taux élevés d'imposition, le code des impôts du Zimbabwe impose des coûts aux zimbabwéens à cause de sa complexité. D'après la Banque mondiale, une entreprise représentative au Zimbabwe doit passer 216 heures par an pour se conformer à la réglementation fiscale, et elle doit procéder à 59 paiements distincts aux agences de l'impôt. Avec la perception de si nombreux impôts, on s'attendrait à ce que l'Etat zimbabwéen bénéficiât de larges excédents budgétaires ; à la place, le code des impôts complexe a eu l'effet inverse car la plus grande partie de l'activité économique n'est pas déclarée. Associée aux dépenses publiques effrénées, la politique fiscale déconcertante du Zimbabwe cause la persistance de déficits colossaux.

Durant la dernière décennie, de nombreux pays sont passés de taux d'imposition élevés et complexes à des taux d'imposition plus simples et plus faibles ; ce choix a eu pour effet d'accroître les recettes fiscales de l'Etat. Et c'est ce qui se passerait certainement si le gouvernement entrant au Zimbabwe faisait de même. La raison en est simple : quand les taux d'imposition sont faibles et quand il est facile de se conformer aux lois fiscales, plus d'entreprises opèrent dans le secteur formel de l'économie, plus d'activités économiques sont déclarées, et moins de demandes d'exonérations fiscales sont déposées. Les incitations appropriées sont créées pour que les entreprises passent du secteur informel au secteur formel et jouissent de la sécurité de l'économie de marché formelle, dans laquelle les droits de propriété et les contrats sont exécutés : le paiement d'impôts simples et d'un montant plus faible est une contrepartie valable à

cette sécurité, alors que le paiement d'impôts complexes et d'un montant élevé ne l'est pas.

Le Zimbabwe dispose de plusieurs options pour réformer son code des impôts. Une option consisterait à créer un impôt peu élevé à taux unique sur le revenu ; cet impôt encouragerait les gens à travailler et les entreprises à produire. Une autre option consisterait à créer un impôt à taux unique sur la consommation, comme une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ; une TVA pourrait être appliquée à tous les biens et services, avec des exonérations ou des détaxes pour les consommateurs très pauvres. Bien que les effets de ces deux impôts sur la répartition sont différents, ils constituent tous deux une vaste amélioration par rapport à la politique fiscale en vigueur au Zimbabwe, car ils sont faciles à comprendre et à mettre en application, et il est facile de s'y conformer. Ils sont aussi plus « justes » dans la mesure où les gens paient des taux d'imposition identiques pour des revenus ou des consommations identiques.

En plus de l'aplatissement des barèmes d'impôts et de l'abaissement des taux d'imposition, le gouvernement du Zimbabwe doit éliminer les traitements spéciaux et les exonérations du code des impôts. Les traitements spéciaux pour certaines entreprises ou secteurs de l'économie font que moins de gens adhèrent à la réforme fiscale. Des questions d'équité surgissent car les gens se demandent à juste titre pourquoi certains individus ne paient pas le même taux que d'autres. Une politique fiscale qui s'applique également à tous est dans un sens général conforme à l'Etat de droit et élimine les éventuelles corruptions qui surviendraient dans un environnement dans lequel les exonérations sont fréquentes et dans lequel les gens peuvent être exonérés en faisant du lobbying.

L'efficacité de la politique fiscale peut aussi s'accroître si des améliorations sont portées au service de perception des impôts et si la

transmission électronique des déclarations fiscales est autorisée. Des paiements automatisés et des déclarations électroniques réduisent considérablement le temps que les gens doivent passer pour se conformer aux codes des impôts. L'automatisation élimine aussi une autre source potentielle de corruption car les transactions informatisées sont plus faciles à standardiser et à vérifier que les déclarations sur papier. L'informatisation de la déclaration fiscale peut se révéler peu pratique pour les zones rurales au Zimbabwe, mais elle constituerait certainement une politique synonyme d'efficacité accrue dont bénéficieraient les résidents urbains et les entreprises en général.

En plus de la simplification et de la standardisation du code des impôts et de la perception des impôts, le gouvernement zimbabwéen doit affecter les recettes de l'Etat de manière plus efficace. Quand le gouvernement impose les gens, ces derniers devraient pouvoir constater que leur argent est utilisé pour améliorer leurs conditions économiques et sociales (voir la section sur la limitation des pouvoirs de l'Etat). Le besoin de réforme fiscale au Zimbabwe est dû en partie aux taux d'imposition élevés et à la complexité du code des impôts. Le fardeau fiscal pour le zimbabwéen moyen s'est alourdi à cause des dépenses publiques effrénées et de l'hyperinflation.

Si le Zimbabwe doit bénéficier d'un renouveau, des efforts doivent être faits pour simplifier le code des impôts et pour permettre aux zimbabwéens de disposer de plus de ressources pour poursuivre leurs propres objectifs. Diminuer les impôts et permettre aux individus de retenir une plus grande partie de leurs revenus permettraient au gâteau économique dans son ensemble de croître, et cela créerait une situation gagnant-gagnant à la fois pour les zimbabwéens et le nouveau gouvernement.

III. Le commerce international

Indépendamment de l'endroit où ils se trouvent dans le monde, des échanges volontaires entre des individus leur sont mutuellement bénéfiques. Ces transactions ouvrent la voie à la spécialisation, de telle sorte que les individus et les entreprises peuvent se concentrer sur la production d'un ou de quelques biens et services tout en achetant aux autres les biens et services additionnels dont ils ont besoin. Au fil du temps, la plupart des biens et services sont soumis à la concurrence plusieurs entrepreneurs proposent des biens et services similaires, et ils se concurrencent entre eux pour produire le bien de meilleure qualité et/ou à moindre coût. L'accroissement de productivité et de production qui en résulte conduit à un accroissement de richesses que nous constatons : c'est la 'croissance économique'.

Les restrictions au commerce international comme l'imposition de droits de douane ou de quotas font obstacle aux transactions volontaires et affaiblissent la concurrence. En conséquence, les pays dont les gouvernements imposent de telles restrictions ont tendance à pâtir de biens et services plus chers et de moindre qualité et la croissance économique y est moins rapide.

Quand les pays abaissent leurs barrières commerciales, ils enregistrent une croissance économique plus rapide. D'après la Banque mondiale, les pays en développement dont les gouvernements ont délibérément abaissé les barrières commerciales au cours des années 1990 ont crû trois fois plus vite (un taux de croissance annuel moyen de 5 pour cent) que les pays en développement dont la politique commerciale est demeurée inchangée (un taux de croissance annuel moyen de 1,4 pourcent). Dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne, cependant, les réformes en matière de commerce international se sont enlisées ou ont été bloquées.

Pour illustrer comment le manque de réformes en matière de commerce international est néfaste à l'Afrique subsaharienne en général, la Banque mondiale observe que les produits de l'Afrique subsaharienne prêts à être exportés sont traditionnellement retardés de 40 jours en moyenne. Les délais d'exportation en Afrique subsaharienne sont les plus longs au monde, et ces délais mettent en évidence le handicap énorme des pays Africains quand ils essayent de concourir sur le marché mondial. Les délais, les droits de douane, les frais administratifs et autres obstacles au commerce imposent des coûts considérables aux producteurs. Ces coûts provoquent une hausse des prix sur le marché intérieur et les entreprises sont moins incitées à produire pour le marché mondial. Le Tableau 1 résume quelques uns des coûts monétaires et des coûts en temps encourus à différents stades des processus d'exportation et d'importation au Zimbabwe ; ces coûts sont élevés par rapport aux moyennes mondiales et à celles de l'Afrique subsaharienne.

Tableau 1: Les procédures d'exportation et d'importation au Zimbabwe pour les biens échangés

Nature des procédures d'exportation	Durée (jours)	Coûts en US \$
Préparation des documents	30	50
Dédouanement et contrôle technique	4	150
Manutention portuaire et terminale	4	198
Transport intérieur et manutention	14	1481
Total :	52	1879

Nature des procédures d'importation	Durée (jours)	Coûts en US \$
Préparation des documents	42	50
Dédouanement et contrôle technique	4	150
Manutention portuaire et terminale	9	220
Transport intérieur et manutention	12	2000
Total :	67	2420

Source: Doing Business Report, 2007

Quand les experts comparent le temps requis pour échanger les biens et les services avec différents pays, ils trouvent que le Zimbabwe occupe le 168^{ème} rang sur 175 pays étudiés. Le très médiocre rang mondial du Zimbabwe est la conséquence d'un ensemble de problèmes distincts. Par exemple, le système zimbabwéen d'enregistrement des biens et services passant en douane est obsolète, et il y a de fréquentes allégations de corruption concernant les officiers de douane.

Avant même que les biens ne parviennent jusqu'aux douanes, ils doivent survivre à de longs trajets sur des routes accidentées qui deviennent de temps en temps infranchissables. Cependant, comparées à de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne, les routes sont dans un état relativement correct au Zimbabwe ; une grande partie d'entre elles sont pavées et, jusqu'à récemment, étaient bien entretenues. Les véritables obstacles routiers auxquels font face les producteurs zimbabwéens qui essaient de transporter leurs biens sur les marchés sont d'ordre politique : des points de contrôle sont répartis le long de nombreuses routes. Les points de contrôle retardent ou bloquent le transport des biens sur les marchés. Si certains blocages ciblent le bétail et d'autres produits agricoles au nom d'une préoccupation réelle à l'égard des maladies et des risques sanitaires, de nombreux biens sont ralentis simplement parce que les transporteurs n'ont pas les permis ou les licences nécessaires, ou ne sont pas disposés à payer des pots-de-vin aux officiers.

Si les transporteurs sont suffisamment chanceux pour atteindre une des frontières du Zimbabwe (généralement l'Afrique du Sud), ils sont accueillis par des obstacles encore plus grands. La xénophobie envers les zimbabwéens est à son paroxysme. Les voisins du Zimbabwe craignent que les zimbabwéens « déversent » leurs travailleurs et leurs marchandises sur leurs marchés, et contribuent ainsi à un chômage plus élevé et à l'affaiblissement de leur économie. Quand les marchandises arrivent aux frontières, elles sont coincées dans de nombreux goulots d'étranglement supplémentaires qui augmentent les coûts des producteurs, retardent l'exportation des biens, et désavantagent énormément le Zimbabwe.

Ainsi, la géographie et le manque de chance ont joué un certain rôle dans les difficultés du Zimbabwe : c'est un pays enclavé, éloigné des bonnes routes du commerce, et ses voisins ont des comportements xénophobes. Pour autant, il y a plusieurs choses que le Zimbabwe peut faire pour s'aider lui-même.

Selon le Bureau du représentant américain au Commerce, le Zimbabwe a quelques uns des droits de douane les plus élevés au monde, avec des droits de douanes simples de « la nation la plus favorisée » supérieurs de 20 pour cent et des droits de douane moyens pondérés qui sont au-delà de 15 pour cent. Le Zimbabwe a aussi un certain nombre de barrières non tarifaires qui entravent les importations de l'étranger. D'autres permis et spirales de réglementations placent le Zimbabwe en situation de désavantage comparatif conséquent quand il essaye de concourir sur le marché mondial. Le Zimbabwe pourrait grandement bénéficier d'une réforme des douanes, d'une amélioration de ses infrastructures et de l'abaissement des barrières commerciales.

La réforme de la politique commerciale la plus facile et la plus urgente que devrait mener le gouvernement du Zimbabwe consiste à introduire un système qui mesure de manière plus efficace le temps qu'il faut aux biens pour passer la douane. Il est important que les réformateurs aient une idée du temps requis pour que les biens passent la douane et qu'ils identifient les endroits où des goulots d'étranglement importants se forment. De plus, l'introduction de systèmes de mesure va initier le processus visant à rendre les douaniers plus responsables. Quand des techniques de mesure efficaces seront introduites, les douaniers pourront être récompensés si leur travail est plus rapide et de meilleure qualité. Dans l'environnement actuel, il n'y a aucune manière de surveiller leur temps d'exécution, et ils sont fortement incités à esquiver leur tâche ou à réclamer des pots-de-vin.

Une mesure encore plus efficace consisterait à sous-traiter la facilitation du commerce à une entreprise privée car elle serait incitée à introduire toutes sortes de procédures et de technologies qui améliorent

l'efficacité. C'est exactement ce qu'a fait le Mozambique, et la rapidité et l'efficacité de ses procédures douanières se sont considérablement améliorées et la corruption a été pratiquement éliminée.

En plus de la réforme des douanes, la modernisation du réseau routier et l'élimination des blocages routiers sont des mesures nécessaires pour réduire les délais. Les blocages routiers peuvent être réduits immédiatement en revoyant les réglementations liées à la circulation des biens. D'autre part, la modernisation des routes est une entreprise coûteuse, ce qui signifie que le Zimbabwe devra accélérer sa croissance économique et accorder une priorité plus élevée à la modernisation de ses infrastructures. Selon le FMI, moins de 7 pour cent des dépenses publiques au Zimbabwe en 1997 étaient affectées aux « affaires économiques », qui englobent les dépenses en infrastructure. Depuis 1997, la part des ressources allant aux affaires économiques « réelles » semble avoir baissé, succombant à l'obsession des notations politiques dans le cadre des fameux plans de redressement. Etant donné les classements médiocres du Zimbabwe en ce qui concerne le commerce international, mettre davantage l'accent sur l'infrastructure et moins sur d'autres postes budgétaires, comme la défense ou la police militarisée, relève du bon sens.

La chose la plus importante que peut faire le Zimbabwe pour devenir plus compétitif sur le marché mondial consiste à abaisser le niveau de ses droits de douane et réduire le nombre d'importations qui sont taxées. L'idéal serait de s'inspirer de l'Estonie, de Singapour, et de Hong Kong, qui sont les trois seuls pays au monde à avoir éliminé tous les droits de douane (même si l'Estonie en a par la suite réintroduit quelques uns afin de rejoindre l'UE). Les réformes tarifaires ne sont pas aisées cependant, et il n'existe pas de précédent d'élimination totale des droits de douane en Afrique subsaharienne. Les groupements d'intérêts vont se révolter et vont essayer de maintenir les droits de douane qui soutiennent leurs industries, même si ces droits de douane lèsent le reste de la population. Par exemple, la faillite de l'industrie zimbabwéenne de fabrication de véhicules automobiles autrefois sophistiquée doit plus à une gouvernance nationale

médiocre qu'à l'afflux de voitures japonaises d'occasion. Ainsi, imposer des droits de douane exprimés en devises étrangères sur des véhicules automobiles ne va en aucun cas ressusciter les Willowvale Motor Industries. L'instauration de la Zone de libre-échange en Afrique australe, dont fait partie le Zimbabwe, est une étape importante vers l'harmonisation des droits de douane à travers l'Afrique subsaharienne. Cependant, l'harmonisation n'est pas la même chose que l'élimination, et les réformateurs au Zimbabwe doivent œuvrer invariablement en faveur de droits de douane plus bas et de processus plus transparents dans cet environnement réglementaire plus vaste.

Les représentants de l'Etat soutiendront que les droits de douane procurent des recettes précieuses à l'Etat. Pourtant, cet argument est probablement erroné : les restrictions commerciales actuelles sont au-dessus de leurs niveaux optimaux ; en conséquence, de nombreux biens entrent illégalement au Zimbabwe, parviennent jusqu'aux marchés informels, et échappent par la suite aux impôts. D'autres biens n'entrent pas sur le territoire à cause des droits de douane élevés. Si les droits de douane étaient plus bas (sans pour autant être complètement éliminés), l'Etat percevrait en réalité plus de revenus. Il est même possible que l'élimination complète des droits de douane augmenterait les revenus car le Zimbabwe bénéficierait d'une croissance plus rapide, et les revenus provenant d'autres taxes feraient plus que compenser la baisse des revenus tarifaires.

En attendant, et afin de répondre aux inquiétudes des personnes employées par les secteurs particuliers sur lesquels la libéralisation des échanges aurait une incidence défavorable, il est peut-être utile d'envisager d'allouer des fonds à des programmes de reconversion pour les travailleurs et à des indemnités de chômage temporaires. Même si de telles aides peuvent ne pas être rationnelles d'un point de vue économique, elles constituent un moyen pragmatique d'aller de l'avant avec le processus de libéralisation des échanges : dans l'absence d'une forme quelconque de compensation, la libéralisation pourrait tout simplement ne pas avoir lieu.

Le bien-être général pourrait s'accroître considérablement si l'Etat choisissait d'abaisser les barrières commerciales, de moderniser les infrastructures, et de rationaliser les procédures douanières. Quand plus de produits et de personnes franchissent les frontières géographiques, un plus grand afflux d'idées, de talents d'entrepreneurs et de technologies s'ensuit. Une meilleure intégration dans l'économie mondiale conduit aussi à une meilleure entente avec les pays avoisinants, ainsi qu'à une plus grande stabilité politique. Les bienfaits du commerce sont sans équivoque : les pays qui sont ouverts au commerce, et qui permettent ainsi une production fondée sur les avantages comparatifs, prospèrent ; les pays qui sont fermés au commerce piétinent. Le Zimbabwe a beaucoup à gagner de l'adoption du libre-échange et le plus tôt serait le mieux.

IV. Emanciper les pauvres en améliorant les droits de propriété

Des droits de propriété bien définis, facilement exécutoires, et transférables sont déterminants pour le développement économique. Toutes les économies florissantes reposent sur une structure solide de droits de propriété. Le passage de la pauvreté extrême vers des niveaux de revenus plus élevés dans des pays aussi divers que le Botswana, le Chili, la Chine, l'Estonie et l'Inde, a été soutenu de la même manière par un renforcement du système de propriété privée.

Pour être effective, la propriété privée doit être bien définie ; par exemple, en cartographiant et en cadastrant les limites des parcelles individuelles de terrain. Elle doit aussi être facilement exécutoire : toute dispute concernant les limites d'une propriété devrait pouvoir être résolue rapidement, simplement et à moindre coût à travers l'arbitrage ou les tribunaux de justice. Quand la propriété est bien définie et facilement exécutoire, la possession est sûre et les propriétaires sont davantage incités à utiliser cette propriété de manière à augmenter sa valeur, ce qui n'est pas le cas quand il s'agit de propriétés détenues par l'Etat. Par exemple, quand une parcelle de terre est une possession privée, son propriétaire est incité à investir pour améliorer cette terre, que ce soit à travers la conservation des sols, l'irrigation, et l'emploi d'engrais et d'autres apports qui permettent d'accroître la productivité de la terre.

En plus d'être sûre, la propriété privée doit aussi pouvoir être transférée. C'est seulement quand la propriété est transférable qu'il est possible de garantir qu'elle sera affectée à l'utilisation la plus valorisante. De plus, son aspect transférable permet d'utiliser la propriété comme garantie contre des prêts ; les propriétaires peuvent en conséquence emprunter des capitaux à des taux d'intérêt relativement bas.

Quand les droits de propriété ne sont pas sûrs et transférables, les transactions économiques deviennent plus incertaines, les ressources sont utilisées de manière inefficace car les gens craignent d'être expropriés, les marchés de crédit se volatilisent, l'économie stagne et les gens souffrent.

Les zimbabwéens connaissent, bien sûr, déjà les bienfaits des droits de propriété privée. Leur histoire économique est une histoire dans laquelle les droits de propriété étaient respectés et des enregistrements de titres se faisaient. A cette époque, le Zimbabwe prospérait. Cependant, durant les 25 dernières années, le Zimbabwe est passé du statut de l'une des nations les plus riches d'Afrique subsaharienne à celui d'une nation ordinaire de cette région. D'après la Banque mondiale, en 1980, le revenu par tête au Zimbabwe était de US\$ 1 300, et était identique à celui de la Chine. Depuis 1980, le revenu par tête en Chine a augmenté pour atteindre US\$ 6 500 alors que celui du Zimbabwe a chuté jusqu'à US\$ 950 (toutes les données sont ajustées pour prendre en considération les différences dans le pouvoir d'achat local d'un dollar américain). Même en Afrique subsaharienne, dont la majeure partie a souffert d'une faible croissance, voire de stagnation, durant le dernier quart de siècle, un déclin réel dans la production économique de plus de 25 pour cent demeure assez exceptionnel.

Dans l'entourage du parti au pouvoir, il arrive fréquemment de rendre l'oppression coloniale responsable des malheurs actuels du Zimbabwe. Si le colonialisme a certainement entraîné d'horribles violations des droits de l'homme, y compris des meurtres et des vols de propriété, il est difficile de voir comment il peut être tenu directement responsable des problèmes économiques actuels. En effet, vu que la plus grande partie du déclin économique du Zimbabwe a eu lieu durant les dix dernières années, il semble plus probable que ce déclin ait été causé par la violation persistante des droits de propriété (à la fois des zimbabwéens blancs et noirs) et l'affaiblissement de l'Etat de droit menés durant cette période par l'exécutif de l'Etat du Zimbabwe.

Il y a eu dans le passé des tentatives de réparation de certaines des injustices historiques causées par les régimes qui ont précédé l'indépendance. Par exemple, en 1981, le Royaume Uni a donné 630 millions de livres britanniques au gouvernement du Zimbabwe. Cet argent devait être employé pour racheter leurs terres aux fermiers blancs afin que ces terres puissent être rendues aux descendants des propriétaires précoloniaux. La plupart de ces fermiers avaient acheté leurs terres en toute

bonne foi, bien qu'à un prix réduit à cause des politiques d'apartheid, et on estimait que l'expropriation sans aucune compensation créerait un mauvais précédent et saperait la stabilité du système des droits de propriété.

Nonobstant les injustices historiques qui peuvent demeurer irrésolues, le système des droits de propriété en vigueur au Zimbabwe jusqu'au milieu des années 1990 était considéré comme légitime par la plupart des gens. Les tribunaux de justice faisaient respecter l'Etat de droit, et le système juridique se révélait être plus que suffisant pour résoudre les conflits. Même si les tribunaux devaient souvent aborder des questions liées aux cicatrices du colonialisme et aux années d'apartheid postcoloniales du régime illégal et oppressif de Ian Smith, elles adoptaient toujours une approche pragmatique des questions raciales en adhérant à l'Etat de droit et en cherchant des précédents dans le cadre de leurs interventions.

Ensuite, à partir du milieu des années 1990, confrontée à des fortunes politiques fondant comme neige au soleil, l'exécutif zimbabwéen a commencé à instaurer une politique populiste d'expropriation des propriétaires fonciers (principalement des blancs) sans compensation. La justice repoussa ces premières tentatives et insista pour que les procédures légales établies soient suivies. Cependant, le gouvernement réagit, non pas en adhérant à l'Etat de droit et en ajustant ses initiatives à celui-ci, mais en initiant des violations encore plus graves des règles juridiques. Les tribunaux restaient déterminés à placer la loi au-dessus de l'exécutif ; malgré une pression croissante de l'exécutif, les juges se prononcèrent contre la confiscation des terres entre 2000 et 2003. Mais, au fil du temps, la loi et la justice cédèrent la place à la violence, et de nombreux juges furent contraints de démissionner et de fuir le pays.

En 2003, plus de 4 500 fermes commerciales avaient été saisies. Même si ces « réformes foncières » constituaient une tentative explicite de corriger les injustices raciales antérieures, leurs conséquences ont été terribles pour la plupart des zimbabwéens. Entre 2000 et 2001, la valeur des terres agricoles commerciales a chuté de 75 pour cent. Avec l'effondrement des valeurs, et avec moins de terres disponibles pour être utilisées comme

garanties, les banques ne pouvaient plus titriser les prêts et une crise bancaire s'ensuivit. Avec la fermeture des banques et le déclin des investissements, de nombreuses entreprises ne pouvaient continuer leurs opérations et le chômage monta en flèche. Les conséquences tragiques, mais prévisibles, ont été un déclin considérable des revenus, une instabilité politique, et une famine répandue.

Une partie du problème vient du fait que les procédures pour enregistrer les droits de propriété au Zimbabwe sont parmi les plus coûteuses et celles qui demandent le plus de temps. D'après la Banque mondiale, l'enregistrement formel coûte en moyenne 24 pour cent de la valeur de la propriété qui est enregistrée. De plus, le Ministère des terres et de l'agriculture a rendu l'attribution et l'enregistrement des droits fonciers incroyablement confus. En conséquence, seule une partie des propriétés au Zimbabwe sont officiellement enregistrées et les zimbabwéens ont abandonné les titres formels. Mais, munis de titres informels accordés par de futiles « lettres d'offre » et des « accords de bail de 99 ans », les nouveaux « propriétaires » des terres récemment confisquées, n'ont pas été en mesure de vendre leurs avoirs. Etant donné que ces nouveaux propriétaires n'étaient pas pour la plupart des exploitants expérimentés, et étant donné que les parcelles de terre qu'ils possèdent maintenant sont en général trop petites pour avoir un rendement efficace, l'impossibilité de les vendre empêche une bonne exploitation par le remembrement de ces terres en unités d'exploitations agricoles efficaces.

Ces problèmes doivent être traités urgemment. En plus de la justice transitoire et de la réparation pour les exploitants agricoles qui ont injustement perdu leur propriété, le nouveau pouvoir au Zimbabwe devra trouver des moyens pour émanciper les gens à travers un système crédible de droits de propriété qui soit respecté, considéré comme juste, et mis en application invariablement.

Avant toute chose, le nouveau gouvernement devra chercher à réduire le nombre de formalités requises pour enregistrer une propriété et adopter des mesures immédiates pour accélérer le processus.

Actuellement, les zimbabwéens doivent passer par quatre étapes différentes pour enregistrer leur propriété, et ils attendent 30 jours en moyenne. Les goulots d'étranglement pourraient être éliminés des procédures d'enregistrement en améliorant la technologie, en éliminant les redondances lors de l'enregistrement, et en supprimant les fastidieuses signatures requises sur de nombreux titres et actes de vente.

La manière la plus efficace d'accomplir cela serait de codifier les droits *de facto* existants et de créer une structure pour résoudre les conflits. Les réformateurs devraient essayer d'autoriser la création de droits de propriété là où des titres n'existent pas actuellement. Si les réformateurs regardent attentivement le système de droits de propriété existant au Zimbabwe, ils trouveront un ensemble sophistiqué de règles et de mécanismes de résolution de conflits. Au lieu de créer un nouvel ensemble de règles, ils devraient simplement œuvrer à la codification des normes et des règles qui existent déjà. Une fois les titres formels établis, les gens deviendront de plus en plus confiants en leurs droits, et seront émancipés. Si, à l'inverse, les réformateurs considèrent qu'ils ont une meilleure connaissance et imposent de nouvelles règles sur les parties prenantes sans égards pour les droits *de facto*, la réforme sera assurément un échec.

En plus d'enregistrements plus rapides et moins coûteux, le nouveau gouvernement devra aussi trouver un moyen équitable de répartir les actifs publics. Actuellement, beaucoup de ces actifs ponctionnent les ressources fiscales, mais s'ils sont vendus de manière convenable, ils pourraient se transformer (à la fois par la cession et ensuite par les taxes) en sources de revenus. On peut beaucoup apprendre de l'expérience post-communiste des pays de l'Europe de l'Est et de l'ancienne Union Soviétique. Parmi ces pays, ceux qui ont le mieux réussi sont ceux qui ont rapidement mis aux enchères les ressources détenues par l'Etat. Des enchères directes constituent la méthode la plus efficace de privatisation car elles permettent d'affecter les ressources immédiatement aux utilisations générant la plus grande valeur.

V. Les droits miniers

Le Zimbabwe dispose de ressources naturelles en abondance et durant les dernières décennies, son économie a été dominée par l'extraction de minerais. En 2005, presque 25 pour cent des exportations de marchandises du Zimbabwe étaient constituées de minerais et de métaux. Durant les années 1990, plus de 50 pour cent du produit intérieur brut du Zimbabwe provenait de l'extraction et de la vente de cuivre, d'or et de ferrochrome de qualité métallurgique. Même si le secteur minier est une source d'emplois, son impact sur l'économie du Zimbabwe n'a pas été totalement et clairement positif ; en fait, il existe des raisons qui poussent à croire qu'il a exercé un impact négatif. Dans une grande mesure, cela vient de la manière dont les droits d'exploitation des minerais sont assignés actuellement. La réforme de l'assignation de ces droits est une condition préalable à la paix et à la prospérité au Zimbabwe.

Le Zimbabwe n'est pas un cas unique. Les pays dont les économies sont dominées par les ressources naturelles ont tendance à pâtir de taux de croissance moins élevés que les pays qui disposent de peu de ressources naturelles. Cette « malédiction des ressources naturelles » peut se manifester de plusieurs façons. Dans certains pays, une abondance de ressources naturelles pousse l'Etat à devenir trop dépendant d'un flux régulier de revenus miniers ; quand les revenus miniers baissent, l'Etat se trouve dans l'obligation difficile d'ajuster ses dépenses. Dans d'autres pays, tels que le Nigeria et la République démocratique du Congo, des conflits graves sont nés autour de la propriété du pétrole et des minerais. Cependant, la malédiction des ressources naturelles n'est pas inévitable : de nombreux pays, dont le Botswana voisin, ont surmonté, évité ou minimisé cette malédiction avec succès.

Historiquement, les droits miniers au Zimbabwe ont été assignés par l'Etat sous la forme de baux à court terme aux compagnies minières. De plus, ces baux ont fait l'objet de renégociations permanentes. La combinaison de baux à court terme et d'incertitude entourant le renouvellement des baux a encouragé les compagnies minières à

privilegier les profits à court terme : leur attitude pouvait se résumer de la manière suivante « extrayons les minerais de la terre aussi vite que possible avant que notre bail n'expire et que l'Etat ne change d'avis ». Cette attitude a conduit à des gaspillages inutiles et à un épuisement rapide des ressources.

L'attribution des droits miniers au Zimbabwe avant 1980 était profondément inéquitable ; les droits étaient souvent obtenus des gens indigènes par la duperie et la coercition. Il fallait trouver un moyen de remédier à ces iniquités ; cependant, il n'est pas évident que les « solutions » apportées jusqu'à ce jour aient amélioré la situation. Par exemple, les règles régissant les activités d'exploitation minière au Zimbabwe ont été modifiées une nouvelle fois en mars 2008 quand le Parlement a voté le projet de loi controversé sur l'Indigénisation et l'émancipation économique. Cette loi, qui légalement n'aurait pas dû être présentée au Parlement avant la proclamation des résultats des nouvelles élections, exige qu'une compagnie minière étrangère opérant au Zimbabwe transfère au moins 51 pour cent de ses intérêts locaux aux « zimbabwéens indigènes ». Le gouvernement a ensuite voté en sa propre faveur 25 pour cent de ces intérêts à titre gratuit.

Même si ces politiques pourraient avoir pour finalité de s'occuper des questions d'équité, elles sont en train de faire plus de mal que de bien aux zimbabwéens. Elles transfèrent à la fois les droits et les responsabilités des exploitants et des investisseurs professionnels vers des politiciens et leur clientèle politique. Les nouveaux détenteurs de la participation majoritaire doivent prendre des décisions relatives à la gouvernance d'entreprise, aux taux optimaux d'extraction, et aux investissements en capitaux futurs. Mais, étant donné qu'ils disposent en général de peu d'expériences sur ces questions, il est probable que leurs décisions vont aboutir à des profits plus faibles et à une utilisation moins efficace des ressources minières en général.

La situation empire avec l'incertitude politique qui hante le Zimbabwe aujourd'hui car les nouveaux propriétaires se méfieront de la possibilité d'être expropriés à un moment donné dans le futur.

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'échec de cette politique. Premièrement, les revenus du bail locatif vont à l'Etat, pas aux gens qui peuvent légitimement y prétendre. Deuxièmement, même si l'Etat avait instauré un mécanisme de restitution aux individus et aux groupes dont les minerais avaient été usurpés par la duperie ou la coercition (ce que n'a pas fait l'Etat), il n'est pas évident que le mécanisme existant servirait au mieux cet objectif car les recettes de l'Etat vont probablement diminuer à cause de l'inefficacité dans la gestion des opérations minières. Si l'Etat avait réellement la restitution à l'esprit, il aurait alors plutôt dû créer une taxe spéciale sur les profits des compagnies minières, dont une partie des recettes irait à des individus identifiés suivant des critères clairs comme ayant fait l'objet d'une expropriation injuste.

Des signes que la politique menée a des effets inverses à ceux attendus apparaissent déjà. Depuis mars 2008, plusieurs compagnies minières ont commencé à vendre leurs actifs pour se conformer aux nouvelles obligations légales. De nombreux projets miniers ont été suspendus suite à la nouvelle loi, et quelques investisseurs étrangers parlent même de quitter le Zimbabwe. Etant donné les nombreuses opportunités minières potentielles à travers le monde, les nouvelles règles constituent simplement un trop gros fardeau et un trop grand risque pour que les investisseurs choisissent le Zimbabwe par rapport à d'autres pays.

Concevoir une nouvelle politique de droits miniers équitables pour le Zimbabwe est un processus complexe. Si les droits miniers ont été initialement acquis de manière injuste dans de nombreux cas, ceux qui les ont acquis juste avant le passage de la Loi sur l'indigénisation et l'émancipation économique l'ont sans doute fait en toute bonne foi. Pour être incités à continuer à investir au Zimbabwe, ces propriétaires vont exiger des garanties très claires quant au fait ne pas être expropriés et dépossédés de leurs investissements. En attendant, il faut impérativement s'assurer que le peuple zimbabwéen bénéficie des minerais extraits sur son territoire. Concilier ces deux préoccupations tout en minimisant les conflits est un défi pour l'avenir.

Toute nouvelle politique de droits miniers est vulnérable à l'opportunisme politique. Quand le pouvoir actuel a besoin de revenus, il se tourne vers l'activité minière et renégocie les taxes minières et les droits de propriété des investisseurs en ressources naturelles. Des interventions de cette nature affaiblissent l'Etat de droit, réduisent les incitations à procéder à des investissements efficaces favorisant la prospérité et à utiliser les ressources de manière efficace, et encouragent les investisseurs à réduire leur horizon temporel et à privilégier les profits rapides : si un investisseur ne sait pas à quel taux élevé il sera imposé dans le futur ni si ses droits seront protégés, pourquoi s'engagerait-il dans des investissements en capital de long terme ?

Pour éviter ces problèmes, il est primordial que le nouveau pouvoir au Zimbabwe crée une structure pour l'attribution des droits miniers qui soit respectée par le peuple et qui, dans la mesure du possible, ne soit modifiable que dans le cadre de transactions volontaires ou encore, qu'elle ne soit pas assujettie aux caprices du groupe d'individus qui se trouve être au pouvoir.

Pour initier ce processus, la Loi sur l'indigénisation et l'émancipation économique doit être abrogée, et les propriétaires actuels de droits miniers doivent avoir le droit de continuer à exploiter et à tirer des profits des minerais. Le renforcement de l'ensemble existant de droits est l'option de réforme qui perturbera le moins le secteur minier, et il permettra aux droits miniers d'être attribués aux propriétaires qui leur assignent la plus grande valeur. Les ressources seront alors extraites plus efficacement, et cela garantira que le secteur minier demeure une source viable de revenus et d'emplois pour les années à venir.

Si l'Etat laisse les droits miniers dans les mains de leurs propriétaires actuels, cela bénéficiera aussi aux zimbabwéens dans d'autres secteurs de l'économie. Quand les entrepreneurs ne subissent pas le fardeau de réglementations drastiques et d'impôts élevés, ils sont en mesure d'affecter plus de ressources à des activités plus productives. A leur tour, les

améliorations de la productivité sont essentielles pour accroître les salaires des zimbabwéens.

Par contraste, si les accords contractuels avec les investisseurs étrangers devaient être négociés une nouvelle fois, cela établirait un dangereux précédent car, ce faisant, l'Etat ferait preuve d'un mépris pour les droits de propriété. Des politiques de cette nature rendent un pays moins attrayant pour les investisseurs étrangers de tous secteurs. Si le nouveau pouvoir au Zimbabwe ne parvient pas à corriger de telles violations des droits de propriété et de l'Etat de droit, il enverra un signal fort aux investisseurs potentiels : restez loin du Zimbabwe.

Une fois abrogée la Loi sur l'indigénisation et d'émancipation économique, le nouveau pouvoir devrait créer une loi d'habilitation selon laquelle les compagnies minières peuvent, pour un montant clairement défini, convertir les baux existants en une pleine propriété permanente qui est totalement transférable. Cette loi allongerait l'horizon temporel des propriétaires actuels et les encouragerait à investir davantage. Entre-temps, toutes les nouvelles cessions de droits miniers devraient de la même manière avoir lieu sous forme de pleine propriété.

Enfin, les hommes politiques devraient trouver un moyen de corriger les injustices passées sans saper les incitations des entrepreneurs, actuels et futurs, et des investisseurs à créer de la richesse et des emplois. Un impôt limité dans le temps sur les profits provenant de l'extraction minière, dont les recettes seraient hypothéquées dans un fonds géré par des piliers très respectés de la communauté (pas des représentants élus ou leurs délégués) et soumis à des règles claires (par exemple, que les individus soient en mesure de démontrer qu'eux-mêmes ou leurs ancêtres avaient été expropriés) pourrait constituer un moyen d'atteindre cet objectif. Mais, quelle que soit la solution retenue, il est absolument essentiel que la génération actuelle soit encouragée à privilégier l'esprit d'entreprise aujourd'hui, et dissuadée de s'appesantir excessivement sur les erreurs du passé.

VI. L'eau

L'eau potable est littéralement l'essence de la vie. Sans elle, nous mourrions. Les habitants des pays riches considèrent comme naturel que l'eau potable leur parvienne en abondance à travers les conduites d'eau. Cependant, dans la plupart des pays pauvres, les gens luttent au quotidien pour avoir accès à l'eau potable. Souvent, ils n'y parviennent pas. Chaque année, plus d'un million d'enfants meurent après avoir contracté des maladies liées à la consommation d'eau non-potable. Cette situation n'est pas seulement déplorable, elle est tout à fait inacceptable.

Au Zimbabwe, la plupart des zones urbaines disposaient auparavant d'eau courante en quantité suffisante, même si cette eau n'était pas nécessairement toujours potable. Même dans les zones rurales, les taux d'accès se situaient aux alentours de 70 pour cent - un taux élevé pour un pays africain. Mais ces systèmes d'approvisionnement en eau gérés par l'Etat se sont effondrés comme la plupart des services publics dans ce pays. Avec l'explosion des taux de maladies liées à la qualité de l'eau, il est absolument essentiel que l'approvisionnement en eau soit rétabli dans les zones urbaines et que les zones rurales puissent disposer d'eau potable. La question qui demeure est : comment procéder ?

Il serait utopique d'espérer que l'Etat approvisionne tout le monde en eau. L'Etat n'est tout simplement pas incité à organiser le stockage, l'extraction, l'assainissement et la distribution de l'eau. Néanmoins, dans de nombreuses parties du monde, les Etats sont lourdement impliqués dans toutes les étapes de l'approvisionnement en eau. Une raison qui explique cette implication est la croyance populaire selon laquelle l'eau étant quelque chose dont chaque individu a besoin pour survivre, personne ne devrait tirer profit de la satisfaction de ce besoin essentiel. Mais de telles objections aux profits découlant de la vente de l'eau sont valables seulement si une alternative qui ne s'appuie pas sur la recherche de profits existe. Quand des millions de gens ne disposent pas d'eau potable en quantité suffisante, il y a clairement quelque chose qui cloche avec l'alternative qui ne s'appuie pas sur la recherche de profits.

Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? Quand l'Etat fournit un bien, les décisions concernant qui y aura accès et à quel coût sont prises par les politiciens qui sont toujours désireux de satisfaire leurs électeurs les plus importants. Dans le cas de l'eau, la Zimbabwe National Water Authority (Zinwa) facture ordinairement l'eau à des prix bien en dessous du coût de distribution. Certaines personnes obtiennent de l'eau presque gratuitement (le 8 juillet 2008, la Zinwa facturait 2 millions de dollars zimbabwéens pour cinq bidons d'eau moins d'un cent américain au taux de change prévalant alors). Mais, en vendant l'eau en dessous de son coût de production et en n'investissant pas dans de nouvelles sources, la Zinwa a épuisé ses principaux réservoirs la plupart d'entre eux font même face à un risque d'assèchement complet. Par conséquent, un nombre grandissant de zimbabwéens n'ont pas d'accès à l'eau courante et doivent se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement.

La crise de l'eau au Zimbabwe a été aggravée par les réformes foncières de 2000-2003. Depuis l'année 2000, presque 500 000 zimbabwéens ont été relogés sur des terres qui étaient auparavant des fermes agricoles (principalement détenues par des blancs). Les nouveaux habitants ont mis le système actuel d'eau à forte contribution et la Zinwa a été incapable de faire face aux demandes en hausse. Les zimbabwéens ont dû avoir recours à des sources non traitées d'eau, en puisant directement dans des rivières et des réservoirs. Avec des milliers de résidents qui puisent simultanément de l'eau d'une même source non traitée, il y a des risques énormes de contamination et le taux d'accès à l'eau de qualité dans les zones rurales a baissé de 73% à la fin des années 1990 à moins de 40% aujourd'hui.

Il est dorénavant urgent d'améliorer l'accès à l'eau au Zimbabwe. A court terme, les perturbations dans la distribution de l'eau et l'assèchement rapide des réservoirs peuvent dans une certaine mesure être enrayerés en fixant les prix à un niveau qui permettrait de couvrir les coûts de production. Cependant, le simple fait de modifier le système de tarification ne suffira pas pour éliminer les pénuries persistantes. Une solution viable à

long terme nécessite la création de droits sur l'eau clairement définis, facilement exécutoires et échangeables. En attendant, il serait préférable que l'infrastructure existante pour l'extraction, l'assainissement et la distribution de l'eau soit vendue dans le cadre d'un processus ouvert et transparent tel que lors d'une enchère ouverte. L'idéal serait que le système soit scindé en des entités concurrentes de petite taille.

La reconnaissance de droits définissables, défendables et aliénables sur l'eau et la création de marchés de l'eau sont nécessaires pour approvisionner les zimbabwéens en eau. Une fois que les droits de propriété seront établis, l'échange de droits sur l'eau va permettre d'orienter l'eau vers ses utilisations les plus valorisées. Les propriétaires d'eau seront incités à investir dans de meilleures infrastructures et de meilleures technologies, ce qui aura pour conséquence d'accroître l'offre, de réduire les pertes découlant des fuites, et de diminuer le nombre de coupures d'eau.

Pour répondre aux inquiétudes quant aux faibles incitations des entreprises privées de l'eau à desservir les quartiers les plus pauvres, l'Etat pourrait envisager de verser directement des allocations ou accorder des « chèques-eau » aux gens pauvres (même si la distribution de ces chèques mériterait d'être étudiée attentivement - une question qui va au-delà de la portée de cette contribution).

Les expériences menées dans d'autres pays montrent que les opérateurs privés fourniront même les quartiers les plus pauvres. Dans de nombreuses parties de l'Afrique, le Zimbabwe y compris, des prestataires privés informels approvisionnent des millions de gens délaissés par l'Etat en eau. Mais par définition, l'approvisionnement informel a lieu en violation de la loi (principalement parce que l'Etat s'est arrogé le monopole de l'approvisionnement en eau, de telle sorte que « l'eau informelle » est puisée illégalement dans les réservoirs publics) ; il a aussi tendance à être coûteux et souffre d'autres problèmes, comme une qualité peu fiable de l'eau et un approvisionnement irrégulier. L'instauration de droits échangeables sur l'eau et l'élimination des restrictions quant à ceux qui peuvent fournir de l'eau permettraient à ces prestataires informels d'opérer

dans un cadre légal. Ceci augmenterait et la qualité et la quantité de l'offre, tout en induisant une concurrence accrue synonyme de baisse de coûts.

Au Chili, l'accès à l'eau potable a augmenté de manière drastique suivant la privatisation car les entreprises étaient incitées à étendre leur réseau de conduites d'eau à tous les quartiers où elles pensaient pouvoir réaliser un profit. L'Etat s'assura que cela incluait même les quartiers les plus pauvres en accordant des chèques aux gens pauvres. 99 pour cent des chiliens dans les zones urbaines et 94 pour cent de ceux dans les zones rurales bénéficient maintenant de l'accès à l'eau potable 24 heures par jour ; ceci constitue une amélioration absolue par rapport au taux urbain de 63 pour cent et au taux rural de 27 pour cent qui prévalaient dans les années 1970. A Buenos Aires en Argentine, les quartiers pauvres dans lesquels les entreprises de l'eau ont été privatisées dans les années 1990 ont enregistré des réductions plus rapides dans la fréquence des maladies liées à la qualité de l'eau que les quartiers similaires où l'approvisionnement en eau est demeuré aux mains de l'Etat.

Si la privatisation complète n'est pas envisageable d'un point de vue politique, alors, une alternative consisterait à inviter les entreprises privées à soumettre des enchères pour gérer l'infrastructure en assortissant cette gestion d'une obligation de service universel. Cependant, cette option est moins préférable pour plusieurs raisons, la possibilité que de tels contrats d'offre soient la proie d'individus entretenant des liens avec le cercle politique n'étant pas la moindre. Par exemple, la privatisation réussie de l'eau en Argentine a été compromise, dans une certaine mesure, par l'obligation de service universel. Les traitements particuliers inhérents à l'obligation de service universel ont poussé les agriculteurs à faire un usage abusif de l'eau subventionnée et l'entreprise argentine de l'eau a subi des pertes considérables sur quelques investissements.

A première vue, la propriété privée et la distribution privée de l'eau peuvent sembler bénéficier aux riches au détriment des pauvres, mais elles sont en fait bien plus équitables que l'approvisionnement public. Les bureaucrates ont tendance à favoriser les endroits les plus densément

peuplés ainsi que les électeurs riches au détriment des électeurs pauvres. Sans des droits échangeables sur l'eau, les agriculteurs pauvres dans les zones rurales sont incapables d'acheter de l'eau, quel qu'en soit son prix. A l'inverse, quand les marchés peuvent opérer, certains petits agriculteurs peuvent acheter de l'eau (y compris dans certains cas en mettant leurs ressources en commun) ; d'autres choisissent de vendre leurs droits d'eau à de plus gros agriculteurs, et même s'ils finissent par quitter le marché agricole, ils peuvent s'enrichir en vendant leurs droits sur l'eau.

La création de marchés de l'eau promet de mettre sur un pied d'égalité les riches et les pauvres. De plus, la privatisation de l'approvisionnement en eau va éliminer les considérations politiques des processus d'attribution de l'eau. Dans le système actuel d'attribution de l'eau, les gens sont fortement incités à adopter des comportements de recherche de rente afin d'acquérir des droits sur l'eau ; sans un système marchand opérationnel, les gens doivent faire pression sur les politiciens et les bureaucrates pour avoir des faveurs particulières afin de recevoir l'eau dont ils ont besoin et qu'ils désirent. A l'inverse, quand l'eau est attribuée à travers un processus marchand, les gens peuvent acheter les droits sur l'eau dont ils ont besoin au lieu de mendier ou de corrompre l'Etat pour obtenir ces droits.

Si le nouveau gouvernement zimbabwéen souhaite réellement s'assurer que le peuple zimbabwéen ait accès à des quantités suffisantes d'eau potable ainsi que de l'eau en abondance pour leurs activités agricoles, minières, ou autres, il devrait immédiatement éliminer les distorsions de prix. Dès que possible, il devrait permettre aux individus (les gens et les entreprises) de posséder et d'échanger les droits sur l'eau. Et, il devrait transférer la propriété et le contrôle de l'extraction, l'assainissement et la distribution de l'eau au secteur privé, de préférence en scindant la Zwina actuelle en de petites entités concurrentes et en les mettant individuellement aux enchères dans le cadre d'un processus ouvert et transparent.

VII. Les soins de santé

Une bonne santé est une condition préalable à l'épanouissement de l'homme. Des maladies mortelles et débilitantes empêchent cet épanouissement. Le rôle de l'Etat consiste à donner la possibilité aux gens de vivre des vies saines et productives. Cela ne signifie pas forcément que l'Etat doit fournir les soins de santé (pas plus qu'il ne doit fournir la nourriture ou le logement). Cela signifie plutôt que l'Etat devrait créer les conditions dans lesquelles le maintien d'une bonne santé est possible.

La plupart des zimbabwéens n'ont aujourd'hui aucun accès aux soins de santé, et il en résulte une faible qualité de vie. Durant les dix dernières années, une plus grande dépendance vis-à-vis des guérisseurs traditionnels et spirituels s'est développée au fur et à mesure que les zimbabwéens élargissaient leur palette de stratégies d'adaptation à la pénurie critique de soins de santé organisés. D'après l'Organisation mondiale de la santé (l'OMS), 15 pour cent des adultes au Zimbabwe sont contaminés par le virus HIV/SIDA. Associé aux revenus en chute libre, le taux de contamination par le virus HIV/SIDA conduit à une baisse de l'espérance de vie moyenne d'un zimbabwéen. En 2004, l'espérance de vie moyenne d'un zimbabwéen était de simplement 36 ans (comparée aux 48 ans pour l'ensemble de la Région africaine de l'OMS), et 85 pour cent de la population adulte (entre 15 et 60 ans) va mourir avant l'âge de 60 ans.

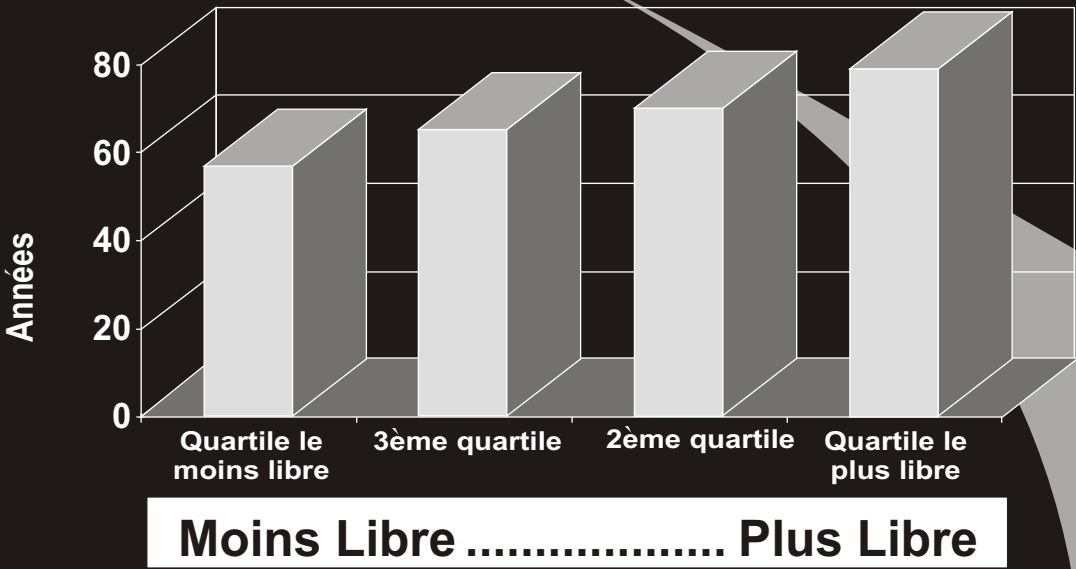
Les choses sont tout aussi sombres si l'on tourne son attention vers les enfants du Zimbabwe. Selon l'OMS toujours, presque 13 pour cent des enfants meurent avant d'atteindre l'âge de 5 ans (129 enfants pour 1 000 naissances vivantes). Parmi les enfants de moins de 5 ans qui meurent, presque la moitié meurt de causes néo-natales et de pneumonie que l'on pourrait facilement prévenir. Pour les enfants zimbabwéens qui survivent aux premières années, plus de 6 pour 1 000 d'entre eux naissent dans une famille dans laquelle la mère décède au cours de l'accouchement, tandis que de nombreux autres meurent durant leur enfance du virus HIV/SIDA. La malnutrition est un problème répandu et, à cause d'elle, 13 pour cent de la population zimbabwéenne est trop maigre, alors qu'il y a des signes de

croissance retardée chez 27 pour cent des enfants âgés de moins de 5 ans (ce qui laisse penser que le problème s'est aggravé récemment).

En plus d'être confrontés aux risques de maladies contagieuses et de malnutrition, la vaste majorité des zimbabwéens souffre d'un manque d'accès aux soins de santé. Un aspect vital du traitement pour une maladie consiste à avoir un médecin à proximité, mais l'OMS estime que les zimbabwéens disposent de seulement 16 médecins pour 100 000 personnes (par rapport aux 56 médecins en Afrique du Sud et 270 aux Etats-Unis). Même quand un médecin peut diagnostiquer un patient, les médicaments essentiels nécessaires pour son traitement peuvent ne pas être disponibles. La situation est aggravée par le fait que 20 pour cent des nourrissons de moins de un an au Zimbabwe ne sont pas immunisés contre la rougeole, la diphtérie, et l'hépatite B des maladies mortelles pour lesquelles des vaccins simples, peu chers, pouvant être administrés par une infirmière, sont aisément disponibles.

Nombre des problèmes de santé au Zimbabwe sont liés aux autres problèmes auxquels fait face le pays. Les docteurs, les infirmiers, et les pharmaciens ont des compétences qui sont très demandées dans d'autres parties du monde ; ainsi, dans le contexte de violence généralisée et d'incertitude économique prévalant au Zimbabwe, il est peu surprenant que beaucoup d'entre eux aient émigré. C'est seulement quand l'Etat s'attaquera aux causes sous-jacentes des problèmes sociaux et économiques actuels du Zimbabwe que ces gens choisiront de rentrer et de mener leur vie au Zimbabwe.

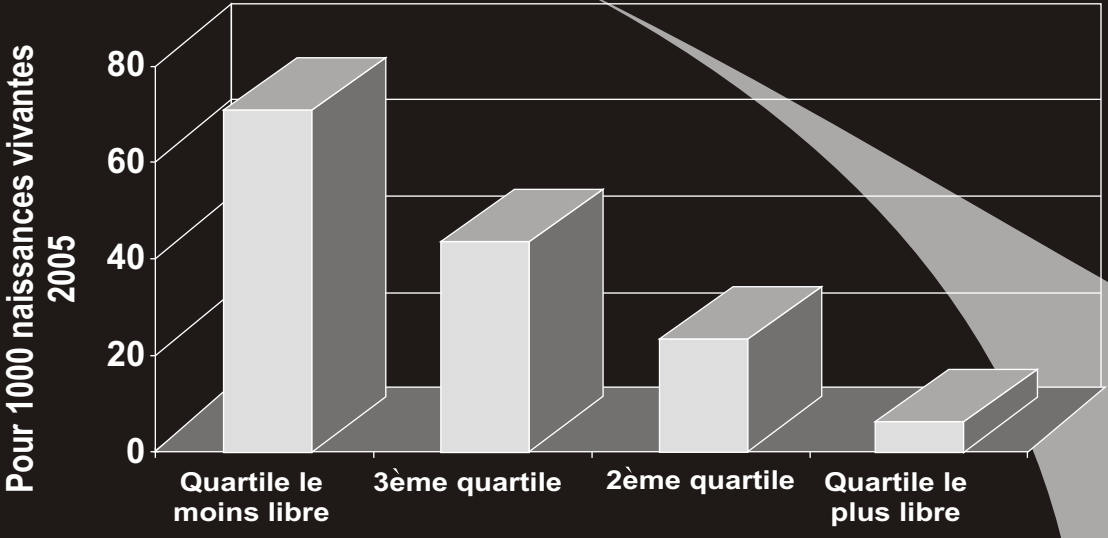
Figure 3: Espérance de vie à la naissance et quartiles de liberté économique



Moins Libre Plus Libre

Sources : Institut Fraser ; Banque Mondiale, Indicateurs du développement dans le monde CD-ROM, 2007.

Figure 4: Mortalité infantile et quartiles de liberté économique



Moins Libre Plus Libre

Sources : Institut Fraser ; Banque Mondiale, Indicateurs du développement dans le monde CD-ROM, 2007.

Les améliorations du climat économique dans son ensemble devraient être accompagnées par des améliorations du droit des obligations et une meilleure protection des droits de propriété. Comme les Figures 3 et 4 le démontrent, plus les Etats sont libres, plus leur population est en bonne santé. Sans un système de droits de propriété efficace, les marchés d'assurances peuvent difficilement émerger ; or, ces marchés permettent la mutualisation des risques et la réduction des coûts de soins de santé. Comme en témoigne le niveau élevé de financement privé des soins de santé (55 pour cent par rapport aux 60 pour cent pour l'Afrique subsaharienne), les zimbabwéens ont fait preuve de leur volonté de payer pour les soins de santé. Cependant, plus de 70 pour cent de leurs dépenses de santé sont déboursées de leur poche, et non de « plans prépayés » (c'est-à-dire, des remboursements de la part de leur assurance santé). Avoir à payer de sa poche pour les soins de santé, faute d'avoir une assurance pour couvrir les dépenses, accroît l'incertitude dans laquelle baignent les zimbabwéens et les stresse davantage. L'assurance maladie ne peut être imposée cependant, elle se développera graduellement quand des améliorations concomitantes seront apportées à la structure juridique.

En plus des réformes économiques et juridiques, il existe des actions plus directes que le nouveau pouvoir au Zimbabwe peut entreprendre afin d'améliorer les soins de santé pour ses citoyens. Premièrement, le gouvernement du Zimbabwe devrait accorder une plus grande priorité à l'accès aux soins de santé ; il devrait éliminer toutes les taxes à l'importation et droits de douane sur les produits de santé, y compris les médicaments. Ces taxes et ces droits de douane augmentent le prix des médicaments, et il est en conséquence plus difficile pour les zimbabwéens de s'offrir des traitements. S'ils ne sont pas traités pour des maladies graves comme la tuberculose et la malaria, les gens ont évidemment plus de chances de mourir. Il est aussi plus probable que leur état nécessitera des interventions médicales plus onéreuses à un moment donné dans le futur. Et, il convient de remarquer que ces gens figureront alors parmi les gens les moins productifs au Zimbabwe. Ainsi, alors que l'impact sur la santé des taxes qui

frappent les produits pharmaceutiques peut être considérable, l'impact fiscal dans son ensemble est ambigu : les taxes sur les produits de santé augmentent certaines recettes fiscales de l'Etat à court terme, mais l'Etat va perdre des recettes fiscales quand les zimbabwéens qui n'ont pas été soignés ne pourront plus travailler, et il peut être confronté à des dépenses publiques supplémentaires quand ces personnes sont soignées par la suite dans des établissements de santé publics.

Les taxes sur les produits pharmaceutiques ne sont pas les seules barrières gouvernementales contribuant aux prix élevés et à l'accès restreint aux médicaments. L'Etat zimbabwéen contraint déjà les entreprises pharmaceutiques à payer des frais d'enregistrement pour les médicaments qu'elles introduisent dans le pays. Ces médicaments, qui ont généralement été homologués par les agences de régulation dans d'autres pays, subissent un autre cycle long d'inspections. Ces inspections coûtent cher aux entreprises pharmaceutiques, et elles ont aussi pour effet de retarder les rentrées de revenus pour ces entreprises. Pour couvrir les coûts additionnels, les entreprises pharmaceutiques doivent réclamer des prix plus élevés pour les médicaments que ce qu'elles ne le feraient s'il y avait moins de réglementations. Les réglementations dissuadent aussi la concurrence et l'entrée de nouvelles entreprises sur le marché, ce qui permet aux entreprises de médicaments de demander des prix encore plus élevés.

S'il est évidemment primordial que les médicaments utilisés par les zimbabwéens soient sans danger et efficaces, exiger des entreprises qu'elles soumettent des données cliniques ou pire encore, qu'elles procèdent à des tests supplémentaires n'est ni nécessaire ni suffisant pour atteindre cet objectif. Une raison en est que le prix élevé des médicaments légitimes a donné lieu à une industrie florissante de médicaments contrefaits vendus aux coins de rue, sur les marchés aux puces, ou dans des roulottes ; or, ces médicaments contrefaits ont peu ou pas de composants actifs. De nombreuses personnes meurent après avoir pris ces médicaments contrefaits, ou directement parce que ces comprimés contiennent des

substances toxiques, ou indirectement car les comprimés ne les guérissent pas. De plus, des médicaments contrefaits contenant des quantités insuffisantes de composants actifs rendent les corps des malades plus résistants aux médicaments, y compris les médicaments légitimes.

Au lieu de demander aux entreprises de produits pharmaceutiques de subir de nouvelles spirales de réglementations quand elles commercialisent leurs médicaments au Zimbabwe, l'Etat devrait plutôt simplement autoriser la vente de ces médicaments s'ils ont été homologués par une des nombreuses agences de régulation draconienne à travers le monde (par exemple, celle des Etats Unis, de l'Europe ou du Japon). En réduisant le coût des médicaments, cette politique réduirait la part de médicaments contrefaits utilisés par les zimbabwéens. En attendant, le Ministère de la santé peut se concentrer sur ses activités de prévention d'autres cas de médicaments contrefaits en travaillant, par exemple, avec les entreprises pharmaceutiques, les pharmaciens et d'autres pour améliorer la sécurité de la chaîne logistique dans l'industrie pharmaceutique.

En somme, pour améliorer l'accès aux soins au Zimbabwe, une stratégie d'attaque doit être menée sur deux fronts majeurs. Premièrement, le Zimbabwe doit résoudre ses problèmes économiques et sociaux sous-jacents : les praticiens médicaux vont demeurer au Zimbabwe ou y revenir seulement si la violence est considérablement réduite et si l'économie est mise sur des rails plus solides. Deuxièmement, des efforts doivent être faits pour baisser les coûts des soins de santé en éliminant les barrières, telles que les taxes, les droits de douanes et les réglementations sur les médicaments, car elles rendent les médicaments moins abordables pour les zimbabwéens et entraînent une augmentation de l'utilisation des médicaments contrefaits.

VIII. Réduire le chômage

Le manque d'opportunités d'emplois dans le secteur formel peut s'expliquer par de nombreux facteurs, mais il est essentiellement lié à la liberté plus ou moins grande dont disposent les individus pour se lancer dans des activités entrepreneuriales et dans d'autres activités génératrices de revenus. Paradoxalement, les réglementations qui sont censées protéger les employés ont souvent pour effet de dissuader les employeurs de procéder à des recrutements. En conséquence, elles contribuent à l'affaiblissement de la productivité et obligent les individus à travailler dans le secteur informel où ils ne bénéficient d'aucune protection même pas de celles relevant du droit des obligations, dont bénéficierait tout employé du secteur formel, indépendamment des règlements statutaires.

Dans les pays aux réglementations du marché du travail plus rigides, moins d'individus sont employés dans le secteur formel et ceux qui le sont ont tendance à percevoir des salaires plus bas. S'il est difficile de licencier les employés, les entreprises seront moins incitées à recruter, et ce pour deux raisons. Premièrement, les compétences et l'aptitude à l'emploi des employés potentiels ne sont pas véritablement connues avant l'embauche ; si les employeurs ne peuvent évaluer les employés sur le tas, ils vont seulement recruter les postulants idéaux et, il est vraisemblable qu'il n'y en aura pas suffisamment. Deuxièmement, une fois recrutés, même les postulants idéaux seront peu incités à donner le meilleur d'eux-mêmes s'ils savent qu'ils ne pourront pas être licenciés.

En revanche, dans les pays avec moins de restrictions sur l'emploi, le taux de chômage est plus faible et les salaires sont plus élevés. S'il est relativement facile de licencier les employés, les entreprises vont probablement recruter plus de gens, même ceux qui ne semblent pas convenir idéalement. Elles vont aussi probablement offrir de meilleurs salaires car elles savent qu'elles ne s'engagent pas à payer ces salaires indéfiniment et, parce que dans un environnement concurrentiel, elles savent qu'elles doivent donner des incitations aux employés pour les retenir.

Une grande partie des travailleurs qualifiés et non qualifiés au Zimbabwe est confrontée à un manque d'opportunités d'emplois formels. Le taux de chômage (formel) dans ce pays est quelque part entre 80 et 85 pour cent, ce qui est élevé à la fois en termes absolus et par comparaison avec d'autres pays de l'Afrique subsaharienne (le taux de chômage est de 25 pour cent, voire moins, en Afrique du Sud et au Botswana, et de 50 pour cent en Zambie). La plupart de ces gens ne sont pas au chômage en soi, mais sont plutôt engagés dans des activités économiques qui ne sont ni protégées ni réglementées par l'Etat. La cause principale de cette informalité ne tient pas à la régulation de l'emploi, mais plutôt aux nombreuses autres contraintes qui ont été instaurées par l'Etat, le fonctionnement d'inspiration politique de la planche à billets par la Banque centrale du Zimbabwe n'en étant pas la moindre.

Quand les individus essaient de survivre à l'inflation, il est difficile pour eux d'accepter des contrats à long terme avec les employeurs : à cause des hausses rapides de prix qui se produisent au Zimbabwe, le salaire réel d'un individu qui est sur son lieu de travail peut être complètement érodé à la fin de sa journée de travail. Quand les marchés formels rémunèrent les employés en dollars zimbabwéens sans valeur, ceux-là sont peu incités à travailler ; ainsi, la seule option qui demeure pour les zimbabwéens consiste à quitter l'économie formelle et à s'engager dans la production de subsistance ou à travailler dans le secteur informel où ils peuvent demander à être payés en devises plus fortes. Ainsi, il est plus important de réformer les politiques fiscale et monétaire que de bricoler une quelconque réglementation du marché du travail. Cependant, nous n'allons pas traiter ces questions davantage ici car nous le faisons ailleurs.

A l'inverse, cette section se concentre sur les réglementations spécifiques afférentes à l'emploi. Une fois que le nouveau gouvernement se sera attaqué aux réformes fiscales et monétaires plus importantes, il pourra focaliser son attention sur la réforme des réglementations qui influent plus directement sur les décisions d'emploi. Les politiques réglementaires au Zimbabwe, comme les codes de réglementation de la sécurité pour les bâtiments et les machines, sont constamment revues, ce qui impose des

coûts considérables aux employeurs qui doivent se conformer aux réglementations afin de mener leur entreprise de manière légale. Selon la Banque mondiale, les réglementations de cette nature imposent aux entreprises zimbabwéennes un coût par employé équivalent à environ 14 fois le salaire moyen ! Quand le temps, l'énergie, et les ressources sont affectés à la mise en conformité avec les réglementations (y compris, le temps passé à comprendre ce que signifie la mise en conformité), il y a moins de ressources disponibles pour employer des travailleurs et pour offrir des salaires compétitifs.

De plus, les propriétaires d'entreprises sont aussi confrontés aux coûts élevés imposés par des contrôles de salaires et des échelles de rémunérations sectorielles dictés par l'Etat. Les propriétaires d'entreprise n'ont en outre pas le droit de tester si leurs employés éventuels sont contaminés par le virus HIV/SIDA ; néanmoins, ils doivent assurer une couverture médicale à tous les employés contaminés par le virus HIV/SIDA. Dictier les termes de la rémunération des employés peut sembler souhaitable, et peut même procurer des bénéfices politiques de court terme aux hommes politiques. Cependant, il a pour conséquence d'établir une discrimination à l'encontre des employés les plus productifs, et réduit donc la productivité : si les employés plus productifs ne sont pas rémunérés à la mesure de leur apport, ils seront alors moins incités à être productifs et peuvent même trouver un autre emploi ailleurs (à l'extrême, ces employés peuvent émigrer vers d'autres pays où la rémunération est davantage à la mesure de leur valeur ajoutée potentielle). En conséquence, moins de gens seront employés et, pour ceux qui le sont, leur salaire réel sera plus bas.

En plus des coûts pécuniaires considérables qu'il impose au secteur privé, le gouvernement du Zimbabwe impose des coûts considérables en temps aux entrepreneurs qui souhaitent lancer une entreprise. Selon la Banque mondiale, il faut 96 jours pour lancer une entreprise au Zimbabwe, 481 jours pour se conformer aux licences, et 30 autres jours pour enregistrer une propriété. Plus le lancement d'une entreprise est rendu

artificiellement difficile, plus il est difficile pour cette entreprise d'offrir des emplois.

Si les dirigeants zimbabwéens venaient à réduire le fardeau réglementaire auquel sont confrontés les employeurs, le taux de chômage baisserait et les salaires augmenteraient. De plus, quand une plus grande partie de la population est employée dans le secteur formel, les revenus officiels et déclarés vont croître, et cela conduira à un accroissement des recettes fiscales. Avec l'accroissement des recettes fiscales, les déficits publics diminueront, ce qui réduira la pression exercée sur la Banque centrale pour émettre de la monnaie afin de monétiser le déficit. En somme, un cercle vertueux serait créé dans lequel les réformes du marché du travail conduiraient à la stabilité économique, et cette stabilité économique mènerait à des améliorations supplémentaires au fonctionnement du marché du travail.

Des politiques néfastes ont provoqué l'effondrement de l'économie formelle du Zimbabwe et, avec elle, de l'emploi formel. En conséquence, les zimbabwéens sont en train de fuir leur propre pays à la recherche de nourriture et de travail. Plus de 2 500 zimbabwéens entrent légalement au Botswana chaque jour, mais des centaines en sont renvoyés. Une situation similaire existe en Afrique du Sud. Dans ces deux pays, et en particulier en Afrique du Sud, cet afflux provoque ressentiment, discrimination, et même violence xénophobe.

Les zimbabwéens cesseront de quitter leur patrie quand les conditions s'y amélioreront. Cela passe par une maîtrise de l'hyperinflation et par la possibilité laissée aux employeurs et aux employés d'établir des accords volontaires entre eux. Ces politiques peuvent être instaurées presque immédiatement. Il ne faut pas attendre davantage. En effet, si l'instauration de ces politiques est retardée, le processus sera affaibli car les intérêts particuliers disposeront de temps pour monter une campagne en faveur du maintien du statu quo. Une réforme rapide enverrait aussi aux consommateurs, aux investisseurs et aux travailleurs un signal important : celui que leurs efforts pour créer la prospérité seront récompensés. La réforme n'est pas un luxe, c'est une nécessité.

IX. Libérer l'entreprise

Quel que soit le pays considéré, les entreprises peuvent s'y épanouir plus ou moins et, par conséquent, l'économie dans son ensemble peut plus ou moins croître suivant les lois qui y sont en vigueur. Les bonnes lois, telles que la protection des droits de propriété et l'exécution des accords contractuels volontaires, favorisent l'épanouissement des entreprises. De mauvaises lois, telles que des réglementations autoritaires et l'exécution arbitraire ou discriminatoire des contrats, encouragent la corruption et sapent l'esprit d'entreprise.

Une réglementation des affaires qui est confuse, arbitraire et coûteuse conduit à moins de créations d'entreprises, moins d'investissements étrangers, de plus faibles niveaux de productivité, et des salaires plus bas. Quand les coûts de la réglementation atteignent un certain seuil dans le secteur formel de l'économie, les entrepreneurs choisissent plutôt d'opérer au sein de l'économie informelle non réglementée, non imposée, et donc illégale.

Bien que la décision d'opérer au sein de l'économie informelle soit dans la plupart des cas une réponse rationnelle aux circonstances, il y a des coûts substantiels associés à cette décision. Les entrepreneurs dans le secteur informel ne peuvent bénéficier des protections accordées par l'Etat par exemple, le respect des droits de propriété et l'exécution des contrats et doivent souvent soudoyer les fonctionnaires pour ne plus les avoir sur le dos. Une telle issue est contreproductive à double titre car l'Etat sacrifie des revenus qui pourraient être payés autrement sous forme d'impôts. Les entrepreneurs qui opèrent actuellement au sein de l'économie informelle choisiraient vraisemblablement d'opérer dans le cadre légal si les coûts y étaient moindres, et l'économie zimbabwéenne dans son ensemble bénéficierait de ce choix.

Il est difficile de trouver une épithète appropriée pour décrire le climat actuel des affaires au Zimbabwe. « Epouvantable » ne rend pas même bien compte des conditions effroyables dans lesquelles les entreprises essayent d'opérer. Selon le type d'entreprise, et bien avant

qu'une entreprise formelle ne puisse démarrer au Zimbabwe, l'entrepreneur potentiel doit disposer d'un montant élevé de capital. Cette condition préalable, onéreuse dans le meilleur des cas, est presque impossible à remplir à cause de l'incidence de l'hyperinflation sur l'épargne des zimbabwéens.

Les créanciers exigent en général une forme quelconque de mise en gage comme garantie contre des prêts aux entreprises par exemple, des biens immobiliers ou un droit de rétention sur une propriété hypothéquée. Au Zimbabwe, des garanties de cette nature sont rares, car il est difficile d'accumuler de la propriété et les coûts d'établissement de titres de propriété sont élevés ; et il y a aussi, évidemment, un décalage entre la valeur perçue par l'individu demandant un prêt et les « bonnes dispositions » de l'institution financière. Cependant, la condition préalable imposée par l'Etat aux entreprises de disposer d'un montant élevé de capital condition qui est censée protéger les créanciers est contreproductive : elle empêche la formation d'entreprises formelles qui ne nécessitent pas de capitaux de départ considérables, et empêche ainsi la création de capital.

Les zimbabwéens qui disposent de suffisamment de capitaux pour remplir la condition préalable d'un capital minimum doivent ensuite faire face à une spirale interminable de réglementations. Il faut 96 jours à l'entrepreneur moyen pour créer une entreprise au Zimbabwe ; durant cette période, ceux qui essayent de créer une nouvelle entreprise doivent passer par dix procédures différentes, telles que la recherche d'un nom pour leur entreprise, les certificats de constitution, les licences, et la notification de la création d'une nouvelle entreprise aux agences d'impôt. Vu les coûts élevés des affaires dans le secteur formel, il est aisé de comprendre pourquoi de nombreux zimbabwéens se tournent vers le marché informel.

Si le Zimbabwe doit rénover son économie, l'Etat doit réduire le coût des affaires en libérant l'entreprise des réglementations excessives. Pour un entrepreneur zimbabwéen, l'obstacle le plus redoutable est constitué par l'obligation de disposer d'un capital minimum pour créer une entreprise. Les réglementations étatiques liées au capital de départ requis pour de nouvelles entreprises devraient être éliminées. Les créanciers privés

devraient être libres de déterminer par eux-mêmes quel montant et quel type de capital un emprunteur doit posséder pour qu'ils lui accordent un prêt.

Outre la suppression de l'obligation faite aux nouvelles entreprises de disposer d'un capital minimum, le nouveau pouvoir au Zimbabwe devrait éliminer les formalités d'enregistrement inutiles et en renforcer d'autres - utiles - dans la mesure du possible. Il serait logique de centraliser toutes les formalités d'enregistrement dans un département unique sur la base d'une sorte de « guichet unique d'enregistrement ». L'Etat devrait tout au plus demander aux nouvelles entreprises de lui notifier le lancement de leurs opérations elles ne devraient pas avoir besoin d'un accord préalable. A l'île Maurice par exemple, mêmes les certificats de santé ne doivent pas être obtenus à l'avance les exigences sont simples et claires, et il est seulement demandé aux nouvelles entreprises de s'y conformer ; elles sont cependant sanctionnées si, après inspection, il en ressort qu'elles ont ignoré ces exigences.

Les impôts devraient être simplifiés et moins onéreux. Le Zimbabwe a actuellement trop d'impôts, et il est difficile pour les entrepreneurs de se conformer au système fiscal. Les entrepreneurs zimbabwéens seront d'autant plus enclins à opérer au sein de l'économie formelle que les impôts seront faibles et qu'il sera aisé de s'y conformer. Les taux d'imposition au Zimbabwe devraient être réduits, et de nombreuses taxes, telles que la surtaxe SIDA de 3% sur les biens, et les taxes sur les gains en capital et sur les revenus d'investissement, devraient être totalement supprimées. Avec la simplification et la réforme du code des impôts, les entreprises disposeront de plus de temps et de ressources pour se concentrer sur la production, et passeront moins de temps à se préoccuper des lois fiscales confuses et aux moyens d'échapper aux impôts coûteux.

Enfin, les lois sur la faillite des entreprises ont désespérément besoin d'être revues. En moyenne, il faut 3 ans à une entreprise en faillite au Zimbabwe pour fermer ses portes. Quand elle est finalement liquidée, la très grande partie des revenus restants a été absorbée par les frais élevés du liquidateur et du tribunal, et il en reste peu pour les créanciers. En

conséquence, les banques et les autres créanciers potentiels sont peu incités à prêter aux entreprises en premier lieu. Les pratiques des affaires qui sont répandues à travers le monde et qui aident les petites entreprises à opérer avec moins de capital, comme le paiement différé des fournisseurs, sont rendues plus difficiles les fournisseurs souhaitent souvent être payés à l'avance. La réforme des lois sur la faillite devrait rendre les administrations plus responsables et fixer un délai au tribunal pour examiner les cas de faillite. Avec de meilleures lois sur la faillite, les petites entreprises pourront, en fait, obtenir l'argent dont elles ont besoin au départ plus facilement car les créanciers seront plus confiants quant à la possibilité d'être remboursés si l'entreprise fait faillite.

La suppression de la paperasserie inutile présente des avantages indéniables pour les entreprises existantes et pour les entrepreneurs qui envisagent de créer une nouvelle entreprise au Zimbabwe, aussi bien que pour les créanciers. Il est aussi dans l'intérêt de l'Etat de réduire les coûts de la réglementation et de libérer l'entrepreneuriat. Non seulement il réduira les coûts encourus pour veiller à l'application des réglementations tout en libérant des ressources pouvant être allouées à des tâches plus importantes, mais va aussi bénéficier de revenus accrus car plus d'entreprises choisiront d'opérer dans le secteur formel de l'économie et paieront des impôts en conséquence.

La règle qui doit guider les réformes est simple : simplifier, simplifier et simplifier. Des réglementations plus simples et moins pesantes signifient plus de créations d'entreprises, des niveaux plus élevés d'emplois, et moins de corruption. Les avantages d'un système simplifié et amélioré sont évidents, et ils figurent parmi les choses dont les zimbabwéens ont le plus urgemment besoin.

X. Les télécommunications

Les télécommunications revêtent une importance fondamentale dans le monde moderne. Les sociétés dans lesquelles les citoyens peuvent communiquer librement et à bon compte les uns avec les autres tendent à être plus libres et à bénéficier d'une croissance économique plus rapide que les sociétés dans lesquelles les communications sont restreintes et coûteuses.

Dans la plupart des pays pauvres, les télécommunications sont contrôlées et régulées par l'Etat. Ce dernier régule les prix, s'occupe de la modernisation des infrastructures, et attribue de nouveaux services de manière arbitraire et souvent discriminatoire. La bureaucratie propre aux télécommunications gérées de manière publique aboutit à une mauvaise qualité de service et à de longs délais d'attente pour les gens qui souhaitent bénéficier d'un service. Dans de nombreux pays, la seule manière d'être servi est de payer des pots-de-vin ou d'adopter des comportements de recherche de rente. Dans les zones rurales en particulier, l'approche publique de planification centralisée en matière de télécommunications a laissé les gens démunis déconnectés des marchés. Sans la possibilité de communiquer aisément avec les autres, il est difficile pour les individus comme les agriculteurs ou les propriétaires de petites entreprises de savoir quelle quantité il faut produire, pour qui il faut produire, et quand il faut livrer les produits au marché.

La déréglementation et la privatisation des réseaux de télécommunications sont cruciales pour le développement économique car elles diminuent les coûts pour les consommateurs, procurent un meilleur accès pour les gens dans les zones rurales, et favorisent l'innovation dans l'industrie des télécommunications.

Le réseau des télécommunications du Zimbabwe est contrôlé au niveau national et est opéré par la Posts and Telecommunications Corporation (PTC). Elle est l'unique fournisseur et opérateur des services de télécommunications et des services postaux au Zimbabwe. L'infrastructure du PTC a des décennies de retard par rapport aux pays occidentaux et à de nombreux pays africains. La piètre technologie et les

longs délais propres au système de téléphonie traditionnelle ont poussé de nombreux zimbabwéens à opter pour les services de téléphonie mobile comme premier moyen de communication. Mais, le service de téléphonie mobile est aussi contrôlé par la PTC - qui s'efforce de faire face à la demande de téléphones portables - et la qualité du service est inégale à travers le pays. Les contrôles de tarifs, auxquels s'ajoute une hyperinflation endémique et des coupures d'électricité, font qu'il est difficile pour les deux réseaux privés d'étendre leurs relais. Le système d'attribution des licences pour d'autres fournisseurs de réseau fixe a été gelé par la corruption et des procédures d'appel d'offres partisans. D'après la Banque mondiale, le taux de pénétration de la téléphonie mobile au Zimbabwe est seulement de 10 pour cent, comparés aux 40 pour cent pour de nombreux autres pays de l'Afrique subsaharienne (où les fournisseurs de service sont, en général, des compagnies privées). De plus, le service Internet est lent, et le contenu que les zimbabwéens peuvent consulter est systématiquement surveillé par l'Etat.

La solution évidente aux problèmes des télécommunications au Zimbabwe est d'en finir avec l'implication de l'Etat dans ce secteur en déréglementant les prix et en privatisant les actifs. Etonnamment cependant, de multiples tentatives de privatiser l'industrie des télécommunications ont déjà été faites au Zimbabwe et elles ont échoué en général. Les investisseurs étrangers, y compris ceux de la Zambie, ont été échaudés par le climat politique et économique fragile dans son ensemble et ont refusé de faire une offre pour le système des télécommunications du Zimbabwe. En plus des inquiétudes concernant le climat économique fragile, les entrepreneurs sont préoccupés par le fait que l'Etat ait le droit d'intercepter les communications téléphoniques et de surveiller les transmissions téléphoniques sans autorisation légale. Comme la confidentialité des communications téléphoniques est un des principaux avantages que les compagnies privées de télécommunications envisagent d'offrir à leurs clients, leur incapacité à la garantir aux zimbabwéens explique pourquoi elles ont préféré ne pas proposer une enchère pour les droits de télécommunications.

Comme nous pouvons le voir, même quand le gouvernement du Zimbabwe souhaite privatiser une entreprise publique, la privatisation en elle-même ne suffit pas car les interventions de l'Etat dans le climat des affaires du pays sont allées trop loin. Ainsi, la privatisation des télécommunications doit être accompagnée de réformes légales et réglementaires. De nouvelles règles qui interdisent à l'Etat d'intercepter les communications entre individus sans motif légitime et sans l'autorisation de tribunaux doivent être introduites immédiatement. La charge de la preuve pour s'être immiscé dans la vie privée des gens doit toujours appartenir à l'Etat, et des contraintes constitutionnelles protégeant les individus de l'intrusion quand ils communiquent les uns avec les autres doivent être introduites.

Si le Zimbabwe parvient à éloigner l'Etat des télécommunications avec succès, les perspectives pour les autres réformes et pour le développement économique en général s'en trouveront grandement améliorées. Le système public de télécommunications pourra alors être vendu aux enchères. A titre de précision, il faut souligner qu'une enchère de cette nature ne confère pas des droits de monopole. Les nouveaux entrants auront immédiatement le droit de concurrencer la nouvelle entité privatisée, et le revenu sacrifié par la vente sera rapidement récupéré sous la forme d'impôts découlant de l'accroissement plus ou moins généralisé de l'efficacité économique et des impôts directs payés par les concurrents.

Pour que les droits des télécommunications finissent entre les mains des investisseurs qui les gèrent de manière la plus efficace possible, l'enchère devrait être ouverte à la fois aux investisseurs locaux et étrangers. Tous les revenus de cette vente devraient revenir aux zimbabwéens sous la forme de dégrèvement fiscal ou de remboursement de la dette publique. Toute entreprise publique qui n'attire pas les investisseurs devrait être fermée et liquidée immédiatement ; elle n'aura pas réussi le test du marché.

De plus, l'Etat doit s'abstenir d'imposer des réglementations excessives sur les nouvelles entreprises de télécommunications. Les entreprises de télécommunications devraient être libres de réclamer les prix qu'elles souhaitent, et les réglementations pesantes devraient être

supprimées. Cela garantira que les prix ne seront pas faussés et que les services de télécommunications seront fournis de la manière la plus efficace possible aux consommateurs.

Il est possible de remédier aux défaillances du système de télécommunications du Zimbabwe dans une grande mesure en associant la privatisation des services à la minimisation de la réglementation de l'industrie par l'Etat. Bien qu'il faudra de nombreuses années pour que le système de télécommunications du Zimbabwe atteigne le niveau des systèmes des pays développés, le processus sera grandement accéléré si l'industrie privée prenait le relais.

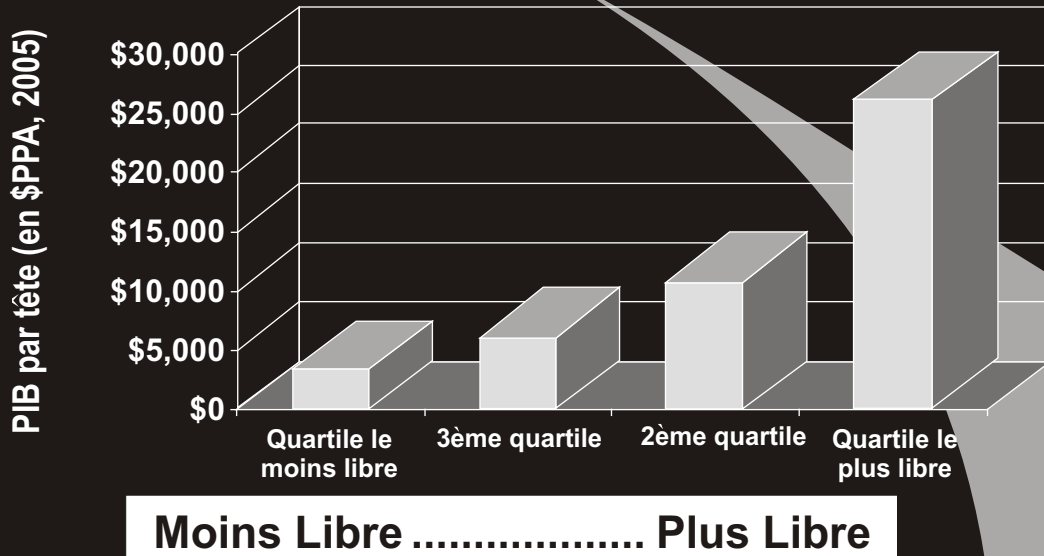
XI. Limiter les pouvoirs de l'Etat

Durant des millénaires, les hommes se sont battus à travers le monde pour s'émanciper de l'oppression de dirigeants. De l'Amérique à l'Inde, de la Turquie au Zimbabwe, les mouvements de liberté ont souligné l'importance de la liberté et de l'autonomie. Comme le dit Vesta Sithole de son mari, le fondateur de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (le ZANU), « Le Révérend Ndabaningi Sithold était un combattant de la liberté de part en part. Il pensait que les hommes devaient être libres au sein de leur patrie, et qu'aucune tribu ne devait constituer une élite au-dessus des autres tribus ». Une fois la liberté acquise, il est primordial cependant de contraindre le pouvoir des nouveaux dirigeants. Si de telles contraintes ne sont pas instaurées, le cycle d'oppression, de dissidence et de résistance rebelle recommence comme cela s'est produit au Zimbabwe depuis la fin des années 1990.

Des limites au pouvoir de l'Etat et de ses représentants sont des préalables indispensables à la paix, la stabilité, et à l'instauration de la société civile. En outre, il existe une corrélation puissante entre Etat limité et forte croissance économique. Quand les Etats respectent l'Etat de droit et se soumettent aux limites constitutionnelles sur le pouvoir exécutif, leur économie enregistre une plus forte croissance. Les gouvernements qui se comportent de manière arbitraire et/ou discriminatoire et qui outrepassent les contraintes constitutionnelles au pouvoir de l'exécutif mènent leur économie à la stagnation. Comme le démontrent les Figures 5 et 6, les pays qui jouissent d'une liberté économique ont aussi tendance à être moins corrompus et à avoir des revenus par tête plus élevés.

Figure 5: Revenu par tête et quartile de liberté économique

THE FRASER INSTITUTE

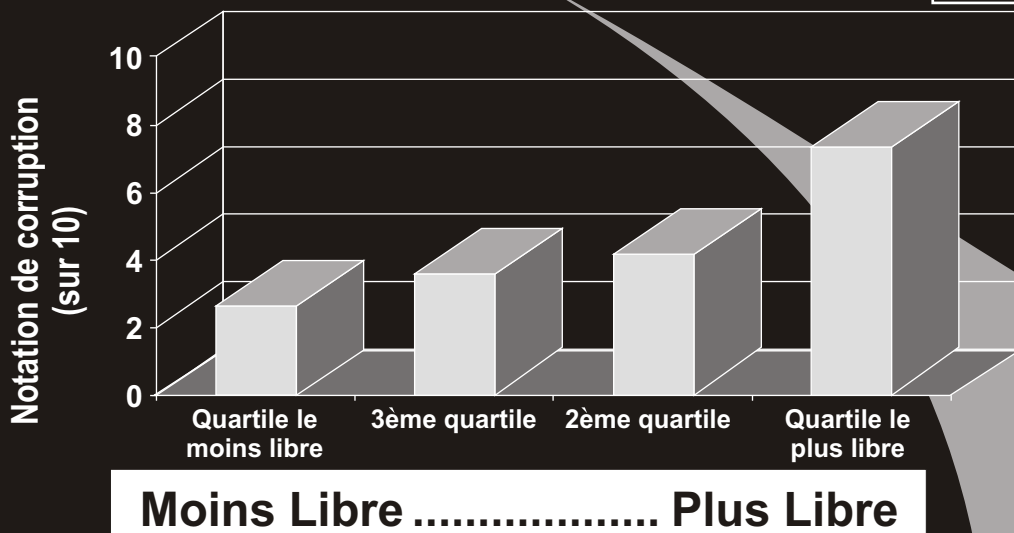


Sources : Institut Fraser ; Banque Mondiale, Indicateurs du développement dans le monde CD-ROM, 2007.

Figure 6: Liberté économique et Corruption

Une meilleure note indique un niveau plus faible de corruption

THE FRASER INSTITUTE



Sources : Institut Fraser ; Banque Mondiale, Indicateurs du développement dans le monde CD-ROM, 2007.

Le Zimbabwe est un Etat pluripartite avec un pouvoir législatif bicaméral. Sa constitution - sans parler de l'accord de Gouvernement d'unité nationale du 15 septembre 2008 - fixe des contraintes claires à l'autorité de l'exécutif et au pouvoir de l'Etat plus généralement. Un pouvoir judiciaire indépendant en principe assure une contrainte supplémentaire aux pouvoirs exécutif et législatif. Ainsi, en théorie, le Zimbabwe dispose des institutions politiques nécessaires pour contraindre les élites et faire respecter l'Etat de droit.

En pratique cependant, les zimbabwéens ont subi un pouvoir autocratique et oppressif de la part du cabinet exécutif depuis que leur pays est devenu une nation indépendante en 1980. Le cabinet exécutif a manœuvré pour affermir son pouvoir par une suite d'amendements constitutionnels. En outre, le cabinet exécutif et le parti au pouvoir ont été en mesure de circonscrire l'opposition politique à leur autorité en contrôlant les fonds publics et en limitant l'accès aux médias. En plus du contrôle des ondes, les forces gouvernementales ont eu recours au harcèlement, à l'emprisonnement, et à la torture des membres de l'opposition ; par exemple, les saisies de terres entre 2000 et 2003 ont provoqué des milliers de blessés et de morts lors de matraquages, et les élections de 2008 ont été irrémédiablement entachées par la violence et l'intimidation.

Le cabinet exécutif a œuvré pour affermir son pouvoir en déployant diverses autres tactiques législatives et policières. En 2002, l'Assemblée nationale a décidé qu'il était illégal de soulever ouvertement des critiques envers le Président. Des lois qui interdisent aux observateurs indépendants de superviser les élections au Zimbabwe, qui musèlent les médias privés, et qui interdisent aux syndicats de faire grève ont été adoptées en 2002. Les juges indépendants au Zimbabwe nombre d'entre lesquels avaient préalablement adopté une position ferme contre la politique foncière de

2000 en la décrétant anticonstitutionnelle ont été ignorés par la police, les militaires et l'exécutif ; de plus, en réponse à l'opposition répétée de la Haute cour à la réforme foncière, le cabinet exécutif a rempli ladite cour de membres loyaux envers le parti au pouvoir, et a contraint de nombreux juges à donner leur démission.

En amendant, en ignorant et en affaiblissant les contraintes constitutionnelles et judiciaires, les élites dirigeantes du Zimbabwe ont ouvert la voie à de graves atteintes aux libertés économiques et personnelles des citoyens. En 2005 par exemple, « l'Opération Murambatsvina » a été lancée. Cette opération a conduit à l'expulsion de résidents et à la démolition de leur maison avec promesse de reconstruire de meilleurs logements. Depuis mai 2005 cependant, plus de 700 000 personnes, dont la plupart éprouvait peu de sympathie pour le gouvernement au pouvoir, ont été expulsées de leur maison. Peu d'entre eux ont été relogés dans de nouvelles maisons et la plupart a été privée de l'aide des Nations Unies. Des manifestations pacifiques d'étudiants activistes et de leaders syndicaux ont aussi été interrompues, parfois de manière violente. Le 25 septembre 2006, par exemple, 500 activistes ont été contraints de se disperser à Harare et ont été matraqués par la police ; 24 personnes ont été blessées. Les associations de droits de l'homme ont aussi rapporté que de nombreux zimbabwéens en détention sont privés de droits fondamentaux et ont subi des tortures brutales. L'effet cumulatif de ce refus de respecter les libertés fondamentales au Zimbabwe est aisément constatable car ce pays a dégénéré en une cleptocratie au pouvoir, responsable de l'inflation endémique, de la corruption grandissante et d'un Etat impopulaire en faillite.

Le renouveau du Zimbabwe passe par un renouveau constitutionnel. Après avoir maîtrisé l'inflation et adopté les mesures d'urgence pour stabiliser l'économie et stopper la chute libre provoquée par les politiques

actuelles, les réformateurs devront initier un processus de consultation et de renouveau constitutionnel. Avant toute chose, une constitution doit limiter les pouvoirs de l'Etat. La nouvelle constitution peut conserver une partie de l'esprit et des institutions de la constitution précédente (par exemple, le bicamérisme, le système judiciaire indépendant), et les rédacteurs de la nouvelle constitution devraient s'attacher à codifier les normes *de facto*, les valeurs et les institutions qui existent déjà au Zimbabwe. Pour contourner les risques d'un rationalisme excessif, les rédacteurs de la nouvelle constitution devraient se lancer dans une entreprise résolument empirique de laquelle la constitution émergerait « de bas en haut », de manière pyramidale, avec de nombreuses personnes différentes ayant voix au chapitre dans l'élaboration de la nouvelle constitution.

La nouvelle constitution doit se focaliser moins sur la centralisation du pouvoir et davantage sur l'attribution d'autant d'autonomie locale que possible aux zimbabwéens. Tenir compte de l'autonomie locale dans la constitution rend cette dernière plus légitime et reflète davantage « la volonté du peuple ». Considérons, par exemple, le système politique actuel du Zimbabwe et comparons-le avec l'histoire de ce pays. Depuis 1980, le Zimbabwe est dirigé suivant un système à parti unique, avec un dirigeant puissant qui est responsable de la plupart des décisions politiques. Ce système est en totale contradiction avec les institutions indigènes et l'histoire du Zimbabwe. L'ancien Empire Munhumutapa du Grand Zimbabwe était une confédération dans laquelle les pouvoirs de l'élite étaient limités, la gouvernance partagée, et la prise de décision délibérative et consensuelle. Le système économique était ouvert et les citoyens jouissaient d'un niveau élevé de liberté politique. Une nouvelle constitution qui émerge « de bas en haut » devrait aspirer à intégrer les institutions indigènes du Zimbabwe dans ses nouvelles règles de conduite. La longue

tradition de démocratie directe du Zimbabwe invite toute réforme constitutionnelle à se focaliser sur les sources décentralisées d'autorité.

Puisque la constitution devrait être élaborée avec l'aide de diverses parties prenantes à travers le pays, il est difficile de prédire quelles seront les règles et les institutions spécifiques avec lesquelles les zimbabwéens choisiront de vivre. Ceci dit, quand il est question de protéger les libertés et de favoriser la prospérité, certaines règles et institutions conviennent mieux que d'autres. Au moins certaines des règles suivantes devraient-elles être comprises dans une constitution zimbabwéenne : des processus budgétaires transparents, des règles fiscales claires, un attachement à l'Etat de droit qui se charge de faire respecter un système judiciaire indépendant des autres branches de l'Etat, des mandats limités pour l'exécutif, et un pouvoir de veto législatif sur les actions militaires.

Des processus budgétaires transparents sont essentiels pour limiter le pouvoir de l'Etat parce que ces processus exigent que l'Etat fournisse des informations fiables concernant ses objectifs politiques et ses revenus prévisionnels. Les citoyens devraient savoir quelles sont les priorités budgétaires du gouvernement et ses sources de revenus escomptés afin qu'ils puissent évaluer le travail de leurs représentants élus et leur transmettre leurs impressions sur des programmes de dépenses spécifiques. En d'autres termes, des processus budgétaires transparents permettent aux citoyens ordinaires ainsi qu'aux politiciens d'exercer un contrôle de la dépense publique et de la fiscalité. Au Botswana par exemple, les processus budgétaires sont transparents et sont projetés dans le cadre des « Plans de développement national » quinquennaux ; ces plans de développement imposent des plafonds sur les dépenses publiques et rendent la manipulation des budgets par la législature ou l'exécutif pour servir leurs propres intérêts plus difficile.

En plus des processus budgétaires transparents, la nouvelle constitution devrait contraindre le gouvernement en introduisant des règles

budgetaires strictes. Les gouvernements sont contraints quand, suivant la loi, ils ne peuvent taxer ou dépenser comme ils le souhaitent. Une obligation de présenter un budget équilibré, par exemple, freinerait la dépense publique excessive en alignant le montant des dépenses publiques sur le montant des revenus perçus par l'Etat. Ceci allégerait le fardeau supporté par les entrepreneurs qui pourraient ainsi investir dans des activités économiques plus productives, sources d'emplois et de revenus supplémentaires pour l'Etat.

Une autre règle qui compléterait l'obligation d'équilibre budgétaire serait l'interdiction faite à la Banque centrale du Zimbabwe de financer les déficits publics. Des règles budgétaires de cette nature signifient qu'au lieu de se fier aux politiciens individuels pour « faire les bonnes choses » parce qu'ils seraient en quelque sorte « moraux » par nature une pratique risquée les politiciens et les représentants de l'Etat seraient à l'inverse empêchés de faire de très mauvaises choses à travers des réglementations qu'il faut respecter lors de la création de programmes publics coûteux. Bien qu'il ne soit pas de notre ressort d'indiquer les règles fiscales précises que devrait contenir la constitution, il est néanmoins important de souligner que ces règles doivent demeurer simples, être faciles à comprendre, et recueillir un large assentiment si elles se veulent efficaces.

L'efficacité de la transparence budgétaire et d'autres réformes fiscales dépend de manière décisive de l'environnement juridique dans lequel s'opère le dialogue entre les hommes politiques et les citoyens. Les hommes politiques doivent être contraints par l'Etat de droit comme les citoyens ordinaires. En outre, les politiques doivent être menées indépendamment des tentatives de lobbying des loyalistes des partis et des groupes d'intérêt. Quand les hommes politiques méprisent l'Etat de droit et accordent des faveurs politiques à leurs amis, les autres citoyens sont privés de droits de représentation et l'économie de marché est entravée.

Quand les hommes politiques peuvent accorder des faveurs à leurs amis, les entrepreneurs sont contraints de s'engager dans des copinages et de chercher à glaner des profits à travers le processus politique au lieu d'identifier et de saisir des opportunités de produire des biens et des services pour les consommateurs disposés à les acheter. Ces profits d'origine politique sont réalisés au détriment du véritable esprit d'entreprise qui est étouffé par les règles et les réglementations qui biaisent le marché en faveur des amis du pouvoir. Ils sont donc réalisés au détriment de l'économie, qui croît moins rapidement, et au détriment des consommateurs qui se trouvent privés de biens qui seraient autrement disponibles en l'absence de règles, de réglementations, et d'impôts ayant des effets de distorsion. Et ils viennent aussi au détriment des revenus de l'Etat qui s'en trouvent diminués car les entrepreneurs fuient l'économie formelle et ne paient plus d'impôts en conséquence.

A l'inverse, si les règles sont simplifiées, les réglementations rationalisées et l'intervention de l'Etat dans l'économie réduite, l'Etat de droit va reposer à nouveau sur des fondements solides au Zimbabwe. Certains hommes politiques et leurs amis gagneront sans doute moins d'argent individuellement, mais dans l'ensemble, c'est le peuple zimbabwéen qui en sortira gagnant. Afin de soutenir ces contraintes constitutionnelles aux pouvoirs législatif et exécutif, il est d'une importance primordiale que le système judiciaire soit indépendant de l'une ou l'autre branche de l'Etat. Sans des juges indépendants, l'Etat de droit ne peut fonctionner correctement et être respecté. Jusqu'à récemment, le Zimbabwe avait un système judiciaire relativement indépendant. Faire revenir les juges scrupuleux et garantir leur indépendance de la coercition ou l'intimidation protégeront l'Etat de droit, une composante vitale dans la réussite de tout pays.

Des processus budgétaires transparents, des contraintes budgétaires et l'Etat de droit sont les institutions les plus importantes et les plus efficaces pour limiter le pouvoir de l'Etat au Zimbabwe. Outre ces réformes constitutionnelles majeures, le Zimbabwe devrait envisager au moins deux mesures supplémentaires. Premièrement, des mandats limités devraient être introduits pour tous les hommes politiques, et en particulier pour ceux qui aspirent à faire partie du cabinet exécutif. Des mandats limités encouragent les hommes politiques à se préoccuper davantage des intérêts des citoyens car un homme politique donné ne peut plus conserver le contrôle d'un poste indéfiniment. Par exemple, des mandats limités empêcheraient l'exécutif de se transformer en un bureau occupé par un politicien de carrière davantage intéressé à se maintenir au pouvoir et à mener un train de vie somptueux.

Deuxièmement, le contrôle civil du domaine militaire est essentiel pour le renouveau du Zimbabwe. Ainsi, la branche législative devrait pouvoir exercer un certain contrôle incluant un pouvoir de veto sur les actions militaires. Des contrôles parlementaires de l'emploi des forces militaires par l'exécutif dissuadent ce dernier d'ordonner des actions militaires pour servir ses propres fins et permettent d'éclairer les décisions militaires par le débat et des consultations publiques au lieu de dépendre des caprices d'un leader politique ou du leadership militaire lui-même.

XII. Maîtriser la violence

Si on leur donnait le choix, peu de gens choisiraient de vivre dans une société marquée par une violence endémique. Dans de tels endroits, la vie se caractérise par une peur presque permanente. Les gens essaient certes d'empêcher les agressions, les vols de voiture avec violence, les vols, le vandalisme et les autres formes de violence ; ils dépensent en conséquence du temps et de l'argent pour renforcer leur sécurité, ce qui a pour effet de réduire la quantité de ces ressources disponibles pour être investies dans des activités économiques plus productives. Parallèlement, les entrepreneurs qui choisissent les endroits où ils comptent investir sont échaudés à la perspective de devoir encourir des coûts élevés pour de telles mesures de sécurité - sans que pour autant le danger de violence ne soit écarté. Ainsi, en plus de la misère causée directement par la violence, les pays avec un niveau élevé de violence ont donc tendance à avoir de faibles taux de croissance, et disposent en conséquence de moins de ressources pour traiter les autres problèmes comme les maladies. Prévenir la violence devrait ainsi constituer la priorité la plus élevée de tout Etat.

Le Zimbabwe est rongé par la violence. Une partie du problème vient du fait qu'en l'absence de moyens légaux pour toucher un revenu, beaucoup de gens ont perdu espoir et se sont tournés vers le vol. Mais, ceci n'est pas la cause majeure de la violence. La violence la plus importante est celle menée par l'Etat lui-même. Par exemple, d'après le Forum des ONG pour les Droits de l'homme, depuis 2001, plus de 20 000 violations des droits de l'homme et 3 000 actes déclarés de torture ont été commis au Zimbabwe. Le Forum fait ressortir qu'une majorité de ces actes a été perpétrée par les forces de police du Zimbabwe.

Au lieu de protéger le public contre les actes de violence, les forces de police du Zimbabwe agissent essentiellement pour protéger l'élite dirigeante. Ainsi, même quand l'Etat n'est pas directement la cause de la

violence, sa défaillance, révélée par son incapacité à protéger le public, contribue aux actes de violence qui sont perpétrés.

Comme dans la plupart des autres pays, les forces de police du Zimbabwe se sont vu accorder le monopole de l'utilisation de la force pour protéger les citoyens. Cependant, tandis que d'autres Etats incitent leurs policiers à accomplir correctement leur tâche en accordant des promotions aux meilleurs officiers et en sanctionnant ceux qui sont corrompus, le gouvernement du Zimbabwe est lui-même corrompu, et il utilise la police pour renforcer son emprise sur le pouvoir, ce qui signifie qu'il n'est pas enthousiaste à l'idée d'adopter des mesures pour réduire la corruption au sein des forces de police. Ainsi, la police n'est pas fortement incitée à riposter en cas de crise ; en fait, elle est plutôt incitée à éviter des dommages et à attendre que les incidents se résolvent d'eux-mêmes sauf si l'incident implique un fonctionnaire bien placé ou quelqu'un appartenant aux cercles du pouvoir. Les forces de police sont une arme bureaucratique du gouvernement du Zimbabwe qui se prête lentement au changement et est peu incitée à réduire la violence.

En principe, la police existe pour prévenir les violences envers les personnes et leurs propriétés et pour identifier et traduire en justice ceux qui réussissent à commettre de tels actes. Au Zimbabwe cependant, l'Etat défaillant a corrompu les forces de police en permettant des actes de violence, et souvent en ordonnant de les commettre, à la fois sur des individus et sur leurs propriétés. Dans des milieux marqués par la défaillance de l'Etat et de la police, il reste peu d'options aux citoyens pour se protéger eux-mêmes et pour protéger leur propriété. En d'autres termes, quand nous observons le niveau de violence au Zimbabwe, l'anarchie que nous constatons constitue en réalité, dans certains cas, une tentative de la part des citoyens privés de remédier à la défaillance de l'Etat. Bien qu'elles contribuent au sentiment général d'anarchie actuellement, ces tentatives de

la part des citoyens de faire respecter la loi eux-mêmes constituent peut-être la clé à la résolution future des problèmes suscités par l'absence de forces de police fiables au Zimbabwe. Permettre aux citoyens de se protéger eux-mêmes et de protéger l'intégralité de leurs biens contre la violence et les menaces de violence limiterait les abus causés par la police. Cela réduirait aussi l'ampleur de la tâche à laquelle est confrontée cette dernière en libérant les ressources policières pour les allouer à la tâche plus difficile d'identifier les criminels et de les traduire devant la justice. Si on leur en donnait l'opportunité, les individus et les entreprises feraient probablement appel aux services des entreprises de sécurité privée. Ces entreprises agiraient évidemment dans le cadre de l'Etat de droit dont la mise en application serait laissée aux tribunaux (indépendants). La police publique serait toujours nécessaire pour assurer que les entreprises privées n'abusent pas de leurs pouvoirs.

Donner la possibilité aux citoyens de se protéger eux-mêmes soit directement soit en faisant appel à des entreprises de sécurité exigera certaines mesures politiques spécifiques. Par exemple, il faudra accorder aux gens le droit de détenir et de faire usage d'armes, y compris d'armes à feu. Ce droit leur a été retiré en pratique par le régime Mugabe. Actuellement, seuls les représentants de l'Etat (la police et les membres des forces armées) et un groupe privilégié de citoyens possèdent des fusils au Zimbabwe.

Outre le fait d'autoriser l'autodéfense plus rigoureuse, des réformes constitutionnelles qui renforcent les droits des accusés devraient être menées afin de protéger les citoyens contre les abus policiers. Le droit d'*habeas corpus* et le droit à un procès équitable qui ont disparu dans le Zimbabwe moderne devraient être restaurés. Afin que le nouveau zimbabwéen réussisse à réduire la violence, la criminalité et les violations arbitraires des droits individuels, il faudra rétablir ces garde-fous pour les individus.

L'Etat devra aussi œuvrer pour réformer la police. L'ancienne force de police sera largement considérée comme corrompue, mais se débarrasser d'elle soulèvera de sérieux défis de réforme. Avant d'entreprendre la réforme de la police du Zimbabwe, il peut être utile d'étudier comment s'est opérée la transition post-communiste en Europe centrale et dans les anciens pays de l'Union soviétique. De nombreux officiers de police de l'ère communiste ont été maintenus en poste par les nouveaux gouvernements de réforme. Cependant, il était clairement spécifié que la corruption et les délits ne seraient nullement tolérés. Les infractions étaient passibles de peines d'emprisonnement et de suspension au sein de la force de police. La tolérance zéro associée à des sanctions sévères pour les officiers de police a conduit à une amélioration du comportement des policiers en Europe de l'Est, et ces mesures pourraient s'avérer efficaces au Zimbabwe.

Les réformes juridiques qui accordent plus de droits et de libertés aux individus devraient être complétées par des réformes économiques d'envergure comme nous le soutenons dans d'autres sections. Les politiques comme le contrôle des prix des articles d'épicerie ont non seulement créé des pénuries, mais elles ont aussi nourri des conflits supplémentaires, des transactions au marché noir, et une concurrence pour les biens rares. Quand les gens ne peuvent acheter des biens car ceux qui les vendraient aux prix fixés par l'Etat subiraient des pertes, certains d'entre eux ont recours à des méthodes autres que le commerce pour obtenir les produits qu'ils souhaitent ardemment. En d'autres termes, les politiques économiques malavisées du Zimbabwe sont en réalité la *cause* de la violence grandissante observée parmi la population de ce pays.

Il existe de nombreuses expériences similaires à celle que vit le Zimbabwe, et le scénario y était le même : quand les choses échappèrent au contrôle d'un leader corrompu et autoritaire, la criminalité devint endémique ; quand le leader fut destitué et les marchés rouverts, les taux de

criminalité baissèrent, les marchés noirs se volatilisèrent, et le pays retrouva un calme relatif. Par exemple, nombre d'anciens pays membres de l'Union soviétique ont enregistré une baisse substantielle de la criminalité et une amélioration de la transparence à la suite de l'effondrement du communisme. Une expérience similaire eut lieu aux Etats-Unis quand les lois interdisant la vente de l'alcool furent retirées au début des années 30 : quand l'alcool fut interdit, la criminalité s'intensifia ; quand le marché fut rouvert, la criminalité baissa radicalement.

Le Zimbabwe peut sembler être dans une situation d'anarchie, mais une grande partie de la violence peut être vue comme une réponse rationnelle aux incitations créées par des politiques peu judicieuses. Si les prix pouvaient s'ajuster librement en réponse aux pénuries d'offres, si le pouvoir de la police était contrôlé grâce à des contraintes sur l'Etat et le respect de l'Etat de droit, et si les individus pouvaient véritablement se protéger eux-mêmes et protéger leurs biens, la violence baisserait.

XIII. La liberté d'expression et les médias

Peu de droits sont plus fondamentaux et plus essentiels à notre bien-être que le droit à la liberté de parole et à la liberté d'expression. Quand les personnes peuvent exercer leurs droits à la liberté de parole et d'expression en toute quiétude, diverses idées et expériences de modes de vie fleurissent. De plus, la liberté de parole et d'expression garantit aussi aux citoyens le droit de mettre en question leur gouvernement. La liberté d'exprimer leurs préoccupations concernant les politiques étatiques agit comme une contrainte importante sur les Etats car ces politiques seront rendues publiques et les politiciens en seront redevables.

L'histoire regorge d'exemples de leaders qui se refusent à respecter la liberté de parole. Que ce soit l'Union soviétique qui minimise l'importance du drame de Tchernobyl ou de l'Administration Bush qui censure les contenus liés à la guerre en Irak, la réaction commune, et sans doute naturelle, des leaders en temps de crise est la dissimulation. En Afrique subsaharienne, de nombreux leaders ont essayé de dissimuler ou de minimiser l'importance des guerres civiles, des maladies, du virus HIV/SIDA, et de la répression envers les minorités. Même si l'information vraie et exacte trouve toujours le moyen de transpirer à long terme, de nombreux leaders en Afrique subsaharienne se sont donnés beaucoup de mal pour essayer d'empêcher ou d'entraver le flux d'informations. Leur effort comprend généralement la répression envers les dissidents, la censure des médias, et même la prise de contrôle des médias pour étouffer les critiques. Leur intolérance à l'égard des critiques et des points de vue différents a mené à la corruption et à des violations des droits de l'homme, ainsi qu'à la stagnation politique, culturelle et économique.

Au Zimbabwe, le parti au pouvoir, le ZANU-PF, a acquis un pouvoir de monopole sur les médias. Ce parti a utilisé son pouvoir pour museler la critique et priver les partis de l'opposition, tels que le Mouvement pour le changement démocratique (MDC), d'accès aux médias. Outre la prise de

contrôle des sources de médias traditionnels, le gouvernement actuel au Zimbabwe est peu tolérant à l'égard de la liberté d'expression, de la liberté des intellectuels, et de la liberté de la presse. Des milliers d'activistes qui manifestaient contre les politiques gouvernementales ont été arrêtés, battus et tués. Des syndicats qui manifestaient contre la chute des salaires ont été interdits de regroupement. Et de fausses informations quant aux récentes élections et aux violations des droits de l'homme ont été données à des organismes étrangers de supervision. La volonté de contrôler l'information et d'empêcher les mauvaises nouvelles d'être révélées a transformé le Zimbabwe en un Etat policier.

Cependant, l'information exacte a une tendance naturelle à chasser la fausse information. L'information exacte trouve toujours un moyen de transpirer même sous les régimes les plus répressifs. Ceci était vrai pour les régimes communistes les plus répressifs, et c'est encore plus vrai aujourd'hui, car les progrès technologiques et la baisse des coûts des communications électroniques ont grandement facilité le partage d'information par des citoyens ordinaires. Des sources dispersées de partage d'information, telles que les blogs et les téléphones portables, font que le public ne peut plus être manipulé aussi aisément par l'Etat qu'il ne l'était auparavant ; elles ont aussi fait prendre conscience du borbier zimbabwéen. Pour de nombreux zimbabwéens aujourd'hui, il suffit de cliquer sur un ordinateur ou recevoir un texto pour disposer d'informations exactes.

Cependant, quand on essaye de provoquer un changement d'envergure, des sources dispersées d'information ne suffisent pas. Les zimbabwéens qui sont suffisamment audacieux pour partager des informations critiques envers leur Etat à travers les médias électroniques, tels que les téléphones portables et les blogs, doivent le faire de manière anonyme et au sein de réseaux informels afin d'éviter la persécution par l'Etat. De plus, de nombreux zimbabwéens n'ont pas accès à ces réseaux

informels car ils n'ont pas accès aux téléphones portables ou aux ordinateurs. Afin que les zimbabwéens aient le pouvoir de changer leur pays en partageant les informations, une réforme et une réorganisation des sources de médias traditionnels, telles que les journaux, la radio, et la télévision, opérant sans ingérence de l'Etat doit venir en complément des réseaux dispersés d'information.

En particulier, les sources de médias traditionnels qui sont contrôlés par l'Etat doivent être rendues au peuple dans le cadre d'un processus ouvert et transparent. L'idéal serait qu'il soit légalement interdit à l'Etat de contrôler ou de s'ingérer d'une manière ou d'une autre dans les médias. Quand l'Etat dispose d'un contrôle quelconque sur les médias, la tentation est trop grande pour les médias de dénaturer les faits et de s'engager dans une apologie de l'Etat.

En plus des lois reconnaissant la liberté de la presse, les médias devraient être complètement privatisés, ce qui signifie que l'Etat ne devrait en conserver aucune propriété ni avoir de représentants qui participent à la direction des journaux, des réseaux radiophoniques, ou des stations de télévision. Si les médias sont libres de l'influence de l'Etat, ils seront incités à donner des informations exactes concernant les politiques gouvernementales ; les médias d'information vont se concurrencer pour attirer les consommateurs en fournissant une information mise à jour et détaillée. Les médias privés sont aussi dotés de forums permettant aux gens d'échanger leurs idées et de trouver des solutions aux problèmes actuels.

En plus de la privatisation des médias, les écoles, les universités et les autres institutions du savoir doivent fermement s'engager à nouveau à respecter la liberté d'expression. Les étudiants ne doivent pas être considérés comme des agitateurs, et on doit plutôt écouter ce qu'ils ont à dire ; les intellectuels ne doivent plus avoir peur d'exprimer leurs idées ouvertement. Un tel engagement en faveur de la liberté d'expression peut se

concrétiser dans les chartes d'école ou les déclarations de mission, qui devraient refléter ledit engagement constitutionnel proposé en faveur de la liberté d'expression dans le pays ; les universités peuvent ensuite nommer des comités internes chargés d'examiner et de remédier aux possibles violations de la liberté d'expression au sein de leur institution. De plus, à travers leur politique de recrutement, les universités devraient prendre des mesures pour recruter un ensemble de voix diverses des voix qui viennent et du Zimbabwe et de l'extérieur pour faciliter le développement d'un marché des idées.

Au-delà de la nécessité d'avoir des lois qui protègent les individus au sein d'institutions spécifiques des médias et de l'université, le Zimbabwe doit adopter, et respecter, des lois garantissant la liberté de parole qui protège tous les citoyens. Ces lois doivent inclure la protection de divers types de paroles, y compris l'utilisation d'Internet, le droit de manifester publiquement, et le droit de constituer des groupes, tels que des syndicats, et le droit d'entreprendre des actions collectives. Un système judiciaire indépendant est nécessaire pour faire respecter ces lois quand la liberté de parole des individus entre en conflit avec les intérêts de l'Etat.

Beaucoup des changements décrits ci-dessus vont probablement se mettre en place lentement. La société civile, issue de l'ouverture, peut prendre beaucoup de temps avant de se remettre des régimes corrompus et intolérants. Mais même si cela prend du temps, notre espoir est que le futur Gouvernement d'unité nationale (GNU) va tenir son engagement à établir une culture d'ouverture et de tolérance pour la liberté de parole et la liberté d'expression, car cela figure parmi les pas initiaux les plus importants vers le renouveau du Zimbabwe.

*Les souffrances du peuple zimbabwéen ne sont pas la
conséquence de facteurs historiques ou externes.
Elles sont entièrement dues à des politiques
adoptées, des décisions prises,
et des actions menées
par l'Etat du
Zimbabwe*

Co sponsors des papiers du Zimbabwe

- Coalition for Market & Liberal Solutions, Zimbabwe
- IMANI : The Center for Policy & Education, Ghana
- Initiative for Public Policy Analysis, Nigeria
- Institute for African Economics, Guinée
- Law Review Project, Afrique du Sud
- Le centre des Affaires Humaines, Burkina Faso
- The Free Market Foundation, Afrique du Sud
- Zambia Institute for Public Policy Analysis, Zambia
- Centre for Ethics and Technological Development, Nigeria

InafEcon



INSTITUT D'ECONOMIE AFRICAINE



**Law Review Project
South Africa**

